



RÉSULTATS DU SONDAGE

**EFFECTUÉ
EN SEPTEMBRE 2022**

**AUPRÈS
DES CITOYENS ET
CITOYENNES
DE
BEAULAC-GARTHBY**

15 décembre 2022

TABLES DES MATIÈRES	
Données générales concernant les répondants	3
Commentaires sur la tenue du sondage	4
Données statistiques	6
Résultats et commentaires du Bloc 1 : Voirie	9
Résultats et commentaires : Piste cyclable	16
Résultats et commentaires : Déneigement	19
Résultats et commentaires : Amélioration travaux publics.....	22
Résultats et commentaires du Bloc 2 : Matières résiduelles	25
Résultats et commentaires : Recyclage	27
Résultats et commentaires : Compostage	28
Résultats et commentaires : Traitement des déchets	30
Résultats et commentaires : Écocentre	31
Résultats et commentaires du Bloc 3 : Activités récréatives	33
Résultats et commentaires : Diversité des activités récréatives	36
Résultats et commentaires : Parc et Centre culturel	39
Résultats et commentaires : Attractivité pour jeunes familles	42
Résultats et commentaires du Bloc 4 : Zonage et développement	46
Résultats et commentaires : Délai pour l'obtention d'un permis	46
Résultats et commentaires : Accueil des employés municipaux	47
Résultats et commentaires : Chalets locatifs	48
Résultats et commentaires : Commerces et services	53
Résultats et commentaires : Transport collectif ou adapté	58
Résultats et commentaires du Bloc 5 : Administration générale	60
Résultats et commentaires : Efforts de développement	60
Résultats et commentaires : Séances du conseil	63
Résultats et commentaires : Suivi des dossiers	69
Résultats et commentaires : Montant des taxes	72
Résultats et commentaires : Équité des taxes	78
Résultats et commentaires : Informations sur les taxes	80
Pourquoi aimez-vous vivre à Beaulac ?	81
Comment vous informer sur la vie municipale	81
Commentaires de la fin du sondage	82

SATISFACTION ET SOUHAITS DES CITOYENS ET CITOYENNES

RÉSULTATS DU SONDAGE

Population de Beaulac-Garthby en 2022 : 1022 personnes dont 65 enfants.

Nombre de répondants : 244 personnes ce qui signifie que 25% des habitants de Beaulac-Garthby ont pris le temps de répondre au sondage. UN IMMENSE MERCI!

Avis aux lecteurs :

1. Le masculin est utilisé dans l'unique but de ne pas alourdir le texte.
2. Les répondants n'ont pas donné de réponses à toutes les questions de sorte que les pourcentages indiqués correspondent toujours au nombre de personnes qui ont répondu spécifiquement à la question liée.
3. Les données brutes sont présentées puis tous les commentaires sont reproduits.

Nombre d'hommes ayant répondu : 122 hommes

Nombre de femmes ayant répondu : 111 femmes

Nombre de personnes non genrées : 4

Chez les répondants, le ratio homme-femme est le même que celui de Statistiques Canada (2021) soit 53% d'hommes et 47% de femmes.

Chez les répondants, le nombre de personnes par ménage est :

1 personne : 19%	2 personnes : 55%
3 personnes : 8%	4 personnes : 9%
5 personnes : 1%	6 personnes : 4%
7 personnes et plus : 0,4%	

La majorité des répondants vivent à 2 par ménage et 1 personne sur 5 habite seule.

Les répondants habitent à Beaulac-Garthby depuis :

1 à 5 ans : 23%	6 à 10 ans : 19%	11 à 15 ans : 15%
16 à 20 ans : 10%	21 à 25 ans : 5%	26 à 30 ans : 1%
31 à 35 ans : 2%	36 à 40 ans : 7%	41 à 45 ans : 2%
+ de 45 ans : 13%		

La majorité des répondants habitent la municipalité depuis moins de 15 ans : 57%

Parmi les répondants, la majorité sont propriétaires.

7 sur 10 habitent ici à temps plein (résidents permanents) et, parmi eux, 2 sur 3 sont riverains (67%). La quasi-totalité des propriétaires saisonniers sont riverains.

Propriétaires résidents permanents :	173 personnes (71%) dont 116 sont riverains (67%)
Propriétaires résidents saisonniers :	69 personnes (29%) dont 64 sont riverains (91%)
Locataires :	2 personnes (1%)

Âges des répondants :

6% ont :	80 ans et +
48% ont entre	65 et 79 ans
29% ont entre	50 et 64 ans
14% ont entre	35 et 49 ans
3% ont entre	25 et 34 ans

La majorité des répondants ont plus de 65 ans, soit 54%. Selon Statistiques Canada, les personnes âgées de plus de 65 ans représentent 40% (410) de la population totale de Beaulac-Garthby. En comparaison, au Canada, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus était de 19,0 % en 2021.

Selon les données municipales, il y a 962 résidences à Beaulac-Garthby et 19% de ces résidences sont dans le village (188). La majorité des propriétaires sont donc des riverains ou des campagnards, soit 81 % qui possèdent 774 résidences. Puisque Statistiques-Canada nous apprend que 478 résidences sont habitées toute l'année (résidents permanents), cela signifie que la majorité des propriétaires sont des saisonniers soit 484 résidences.

On comprend pourquoi la population de Beaulac-Garthby double en période estivale pour dépasser les 2000 personnes.

Il y a énormément de commentaires dans le sondage. Tous les commentaires ont été compilés et regroupés. Comme vous pourrez le constater, les commentaires éclairent et complètent les réponses chiffrées du sondage et ils méritent d'être lus au complet.

Le désir de s'exprimer est très vif parmi les citoyens. Par conséquent, je m'engage à vous consulter pour des questions qui concernent toute la population car nous sommes là pour écouter, pour discuter et servir l'ensemble de la communauté.

Comme promis, les résultats du sondage ont été pris en considération pour l'établissement des priorités, ce qui se reflète dans le budget que vous avez reçu et dans les choix de développement que nous ferons dans le futur.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Gilles Drolet, maire

Le sondage a été distribué début septembre. Le délai pour répondre était le 24 septembre, mais il y a eu des retardataires qui ont tout de même été inclus dans les résultats.

Tous les commentaires (lisibles) ont été intégralement reproduits et ils contiennent parfois des suggestions géniales pour le développement futur de la municipalité.

D'autres commentaires contiennent des reproches ou des regrets à l'égard des gestes posés ou non par les conseils qui nous ont précédé. Nous en avons pris bonne note pour notre gouvernance.

Enfin, d'autres commentaires se rapportent au conseil actuel, aux actions que nous avons posées ou à celles que nous souhaitons poser; nous en tiendrons compte. Certains commentaires concernent justement le sondage, alors, commençons par eux...

LE SONDAGE

- Quelle bonne idée ce sondage! Bravo!
- Puisse ce sondage nous éclairer.
- Excellente idée ce sondage. On peut enfin s'exprimer.
- Merci pour ce sondage. Belle initiative.
- Merci de votre dévouement. La ville est bien prise en main. Ce sondage en est un exemple, bravo.
- Merci de prendre le temps de consulter les résidents. J'ai l'impression qu'on débute une nouvelle gestion et cela ne peut être que positif pour tous.
- Merci de nous consulter.
- Bravo pour ce sondage.
- Bonne idée, le sondage.
- Merci de nous laisser cette chance de nous exprimer de façon anonyme.
- Merci beaucoup pour ce sondage.
- Un sondage comme celui-ci, il faut en faire une fois par année.
- Merci pour ce sondage qui nous permet de donner notre opinion. J'espère que nous connaîtrons les résultats complets et qu'ils vous aideront à définir vos priorités.
- Bonne idée le sondage en début de mandat. Par contre, j'ai 2 compagnons de travail qui demeurent dans une maison à Beaulac et qui n'ont pas reçu ce sondage. Moi je demeure à Garthby.
- Je l'ai rempli ce sondage et j'ai des doutes sur ce que cela va donner. Laissons une chance au nouveau Conseil.
- En conclusion, j'adore vivre à Beaulac, j'adore ma propriété, j'adore mes voisins, j'adore la population, j'apprécie la petitesse de Beaulac-Garthby, j'apprécie la diversité de la population. J'ai rempli le sondage à la hâte dans un coin de la chaise dehors au début du mois de septembre. Bon succès à la municipalité.
- Temps pour répondre : 1h30
- J'aimerais rappeler que le niveau de littératie à Beaulac est assez faible en général. Et si des nouveaux résidents sont généralement plus diplômés, un réel fossé existe à cet effet, je vous invite à consulter Statistiques Canada. Ce commentaire s'applique aussi à ce sondage. Avec sa longueur et sa relative complexité, vous ne rejoindrez que les plus lettrés.

Nous débutons par les statistiques brutes et nous poursuivons avec les résultats et commentaires pour chacune des questions du sondage. Si vous souhaitez savoir ce que pensent vos concitoyens, nous vous souhaitons une bonne lecture.

VOIRIE MUNICIPALE

	D'ACCORD	PAS D'ACCORD
A. En général, l'état des trottoirs, de la chaussée, des rues et des chemins est bon.	57%	43%
B. En général, l'état des voies réservées aux cyclistes est bon.	53%	47%
C. Le délai pour exécuter les travaux de déneigement est acceptable.	88%	12%
D. La chaussée est bien déneigée.	92%	8%

CUEILLETTE ET ÉLIMINATION DES RÉSIDUS

	D'ACCORD	PAS D'ACCORD
A. La fréquence de la cueillette des ordures (bac vert) est adéquate.	96%	4%
B. La fréquence de la cueillette de la récup (bac bleu) est adéquate.	93%	7%
C. La fréquence de la cueillette du compostable (bac brun) est adéquate	93%	7%

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, LOISIRS, CULTURE

	D'ACCORD	PAS D'ACCORD
A. L'information sur les activités offertes est bien diffusée.	55%	45%
B. Les activités récréatives, sportives et culturelles sont diversifiées.	30%	70%
C. Le parc et le centre culturel sont bien exploités.	44%	56%
D. Les activités récréatives, sportives artistiques et culturelles contribuent à attirer des jeunes familles.	33%	67%

ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT

	D'ACCORD	PAS D'ACCORD
A. Le délai d'émission d'un permis est acceptable.	50%	50%
B. Lorsque vous posez une question aux employés municipaux...	OUI	NON
On vous répond avec courtoisie	96%	4%
On vous écoute avec patience	93%	7%
Vous avez le sentiment qu'on considère vos besoins	78%	22%
Vous avez l'impression de recevoir les informations pertinentes	65%	35%
Si on ne peut vous donner immédiatement la réponse, on vous revient rapidement pour vous la donner	68%	32%
On vous indique la personne à qui vous devez vous adresser	83%	17%
Vous avez l'impression d'être servi adéquatement	72%	28%

ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT (suite)

	D'ACCORD	PAS D'ACCORD
C. L'effort d'encadrement des chalets locatifs est adéquat.	31%	69%
D. Satisfaits du nombre de services et commerces offerts.	25%	75%
E. Un service de transport collectif régulier devrait-il être mis en place	38%	62%
F. Un service de transport adapté devrait-il être mis en place?	61%	39%

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

	D'ACCORD	PAS D'ACCORD
A. L'effort de développement est adéquat et suffisant.	33%	67%
B. Les séances du conseil sont menées de façon satisfaisante.	58%	42%
C. Le suivi des dossiers est adéquat.	57%	43%
D. L'information qui accompagne le compte de taxes est claire.	77%	23%
E. Le montant de vos taxes est raisonnable par rapport aux travaux et services dispensés.	43%	57%
F. Le montant de vos taxes est juste et équitable par rapport aux autres résidents de la municipalité.	37%	63%

LOISIRS, SPORTS ET CULTURE

	TRÈS URGENT URGENT	PAS URGENT
a. Davantage de jardins communautaires	19%	81%
b. Ajout de terrains pour pratiquer un sport (préciser quel sport)	31%	69%
c. Entretien de la patinoire	52%	48%
d. Développement de pistes de ski de fond	54%	46%
e. Développement de pistes de raquettes	51%	49%
f. Développement de pistes /circuits pour 4 roues	41%	59%
g. Développement de pistes/circuits pour motoneiges	43%	57%
h. Pêche sur la glace	42%	58%

LES PRIORITÉS

	TRÈS URGENT URGENT	PAS URGENT
6.1 Entretien des routes / des chemins / des trottoirs	77%	23%
6.2 Encadrement (lois, règlements, etc.) de la location de chalets	72%	28%
6.3 Eau potable au village	82%	18%

LE LAC

	TRÈS URGENT URGENT	PAS URGENT
a. Contrôle des algues (myriophylle à épi, etc.).	98%	2%
b. Lavage d'embarcations venant d'autres cours d'eau, barrières payantes (guérites)	94%	6%
c. Contrôle de la vitesse des bateaux, ajout de bouées de vitesse	80%	20%
d. Patrouille nautique (sécurité)	73%	27%
e. Bruit des moteurs des bateaux, moto marines, etc.	66%	34%
f. Proximité des rives des embarcations à moteur	73%	27%
g. Protection des bandes riveraines (arbres, plantes)	88%	12%

LA SÉCURITÉ

	TRÈS URGENT URGENT	PAS URGENT
a. Conduite dangereuse – vitesse excessive	71%	29%
b. Précisions sur les limitations de vitesse	65%	35%
c. Amélioration de la sécurité pour les cyclistes	67%	33%
d. Réduction des méfaits à l'égard de biens publics, ajout de caméras	43%	57%
e. Meilleur contrôle de la vente- consommation de drogues	54%	46%
f. Réduction des vols	63%	37%
g. Amélioration de la sécurité des marcheurs	70%	30%
h. Implantation d'un service de premiers répondants	77%	23%
i. Implantation de permis pour les animaux domestiques	36%	64%

RÉSULTATS ET COMMENTAIRES

Bloc 1 : voirie

La première section du sondage concernait la voirie municipale.

Nous demandions aux répondants de nous dire si, à leur avis, l'état des trottoirs, de la chaussée, des rues et des chemins étaient bons; un peu plus de la moitié des répondants étaient d'accord, soit **57 %**.

Par ailleurs, dans la section relative au degré d'urgence, nous obtenons un taux très élevé de répondants soit **77%** qui sont d'avis que l'entretien des routes, des chemins et des trottoirs est urgent, voire très urgent.

On doit donc comprendre que pour 3 citoyens sur 4, l'entretien de la chaussée est une priorité.

Il existe ici un écart important entre l'avis de villageois et des riverains. Les villageois sont moins satisfaits de leurs routes (48%) que les riverains (60%). Étonnant puisque les chemins des riverains sont en terre ou en gravelle.

QUESTION 1 a) **L'état des trottoirs, de la chaussée, des rues et des chemins est bon.**

D'accord = 91 personnes

En désaccord = 70 personnes

TAUX DE SATISFACTION = **57%**

QUESTION 41 **Entretien des routes, des chemins et des trottoirs**

Très urgent ou urgent = 137 personnes

Pas urgent = 41 personnes

TAUX DE SATISFACTION = **77%**

COMMENTAIRES POSITIFS

Belle amélioration depuis une dizaine d'années.

On croit que les responsables font de leur mieux avec la météo que nous avons.

Lorsque je circule dans les paroisses voisines, je constate que nos chemins sont généralement supérieurs.

L'asphalte vient d'être faite sur la 112 et le chemin Aylmer.

VITESSE

LES COMMENTAIRES FAITS À LA TOUTE FIN DU SONDAGE ONT ÉTÉ INCLUS ICI

Réduire la vitesse dans le village.

Vitesse excessive et dépassement sur la 112.

Propriétaire depuis 2007 et résident à temps plein depuis 2013, j'observe une augmentation importante du trafic sur Longue-Pointe Est et un non-respect de la vitesse raisonnable. L'augmentation des touristes en location, l'augmentation des camions de livraison, des camions de terre, des entreprises de construction rendent le secteur non tranquille et même dangereux, côté risque d'accident de la route. Même les véhicules de la municipalité ne respectent pas souvent la vitesse permise.

Pour ma part, comme marcheuse sur le chemin Longue-Pointe, je trouve que c'est dangereux car la vitesse est trop élevée.

50 km dans un chemin de chalet avec courbes et arbres et chemin très étroit. C'est dangereux, c'est beaucoup trop vite.

Pour les marcheurs de la Longue-Pointe, s'il vous plaît, coupez les branches, les arbustes. En deçà du poteau électrique, on pourrait se tasser plus facilement à la rencontre de 2 autos et être vus par eux, c'est une question de sécurité.

Beaucoup de familles dans les rangs. Alors, la limite de vitesse devrait être revue.

Le chemin Aylmer, emprunté par les marcheurs et les cyclistes devraient être à 50 km et non à quatre-vingts kilomètres heure pour un chemin parallèle à une voie numérotée, soit la 112.

Vitesse excessive sur Longue-Pointe où il y a plusieurs marcheurs. Accident à venir...

Conduite dangereuse sur les chemins des chalets.

Il faut une réglementation municipale pour la sécurité des piétons et des cyclistes compte tenu qu'il n'y a pas d'espace pour eux.

Un corridor de sécurité devrait être obligatoire et une réduction de la vitesse à 20 km en présence de piétons et de cyclistes.

il faut implanter le principe de la rue partagée.

Circulation de plus en plus intense, rapide et bruyante sur le chemin de la Longue-pointe. Solution proposée, diminuer la limite de vitesse, relier le chemin du Pont blanc au chemin de la Longue-Pointe est, via le chemin Alfred.

Réduire la vitesse à 30 km sur les rues du village. Plusieurs aînés marchent sur la rue Saint-François. Il faut réduire la vitesse à 30 km car la rue est très étroite.

CALCIUM

Au printemps, les trous sont réparés trop tard et l'épandage de calcium pourrait se faire plus tôt car sinon ça brouille l'air en s'élevant.

L'épandage de calcium est fait trop tard.

Au printemps, les trous sont réparés trop tard et l'épandage de calcium pourrait se faire plus rapidement.

Chemin Longue Pointe Sud au printemps, beaucoup de poussière. Mettre le calcium plutôt.

L'épandage du calcium se fait trop tard.

Les résidents sont constamment dans la poussière puisque l'unique épandage d'abat pour poussière (calcium) a été fait à la fin juin. Il devrait y avoir une application à chaque fois que la niveleuse passe, c'est un impératif.

TROTTOIRS

Avoir des trottoirs en bon état. Chaque année en faire une petite partie.

Les trottoirs sont en piteux états.

Quel trottoir?

Partout ailleurs, il y a un trottoir sur la 112. Pourquoi pas à Beaulac?

Trottoirs négligés.

Les rues Saint-François et la Chapelle sont dangereuses pour les piétons, surtout les trottoirs.

Trottoirs sont corrects, les rues manquent de réparation.

Les trottoirs ne sont pas importants. Rue Hopson et rue Saint-François sont en mauvaise posture.

Trottoir correct, les rues manquent de réparation.

Rue Saint-François, trottoir dangereux par endroits.

La rue Saint François, parallèle à la 112, sert d'entrée à la municipalité, des améliorations à apporter au trottoir, sécuriser un espace pour les marcheurs car plusieurs citoyens l'utilisent pour la marche.

Je ne circule pas sur les trottoirs et très peu dans les rues du village. Quelques rues ont besoin de réparation.

Il y a des rues dans le village qui font dur et les trottoirs font dur. Ça n'a pas d'allure.

COMMENTAIRES NÉGATIFS

Il faudrait mieux réparer pour éviter de recommencer année après année.

Malgré les efforts mis en place année après année, les mêmes problèmes resurgissent, soit des trous dans les chemins de terre.

Mieux réparer pour éviter de recommencer tout le temps.

Comme la municipalité compte un bon nombre de riverains et de vacanciers, il serait pertinent d'inclure une préoccupation pour les cyclistes. Le gravier de 1/2 pouce n'est pas adéquat pour les vélos.

Je ne suis pas desservi par la municipalité étant donné que j'habite sur un chemin privé et que la municipalité refuse d'en prendre la responsabilité.

Plusieurs rues sont en mauvais état.

Beaucoup de trous dans les chemins de gravier.

Passer la grappe plus souvent dans les chemins de terre pour enlever les nids de poule.

Cette année, le calibre du gravier était très gros. Impossible ou risqué de se promener en vélo. Dur été!

Exceptionnellement, cet été, la plupart des chemins privés ont eu droit à de la pierre. Toutefois l'épandage a pris plusieurs semaines avant d'être réalisé, ce qui rendait la circulation un peu difficile.

Il y a place à amélioration pour les chemins.

Couloir de sécurité pour les enfants.

Aucun entretien sur le chemin Moisan.

Passez la grappe plus souvent dans les chemins de terre pour enlever les nids de poule.

Entretien de la plupart des fossés à refaire, c'est négligé.

Les rues sont à refaire dû à l'augmentation de la circulation et des résidents saisonniers et permanents.

Les rues, à l'entrée de Beaulac laissent à désirer et les routes de gravier ne sont pas bien réparées. Les mêmes trous reviennent toujours.

Rang numéro 4. Trop de dépenses pour un rang avec seulement quelques résidents. N'a pas besoin d'être entretenu si large de chaque côté des fossés. La voie carrossable suffirait. Nettoyer les approches du chemin au 5 ans environ suffirait.

Ça prend parfois du temps à réparer.

Lors de la recharge, délais trop longs avant le passage de la niveleuse. Lors des travaux où on doit excaver le chemin, on peut être sûr de retrouver un trou, une baissière jusqu'à la fin des temps. Devrait être tapé aux 4 pouces lors du remplissage du trou. La méthode du tiers inférieur n'est pas respectée. Souci environnemental inexistant lors des travaux dans les fossés.

Certaines rues du village à refaire.

Chemins ne sont pas beaux.

COMMENTAIRES NÉGATIFS (suite)

Exception pour la route 161, entre la 112 et Saints-Martyrs.

112 OK, bien entretenu, mais dans la zone résidentielle, quelques rues sont à refaire.

Hiver, les rues dégagées au centre particulièrement mais les côtés restent glacés. Les piétons doivent circuler au centre, ce qui n'est pas facile.

Pour les chemins de terre, remplir les trous de gravelle avant le passage de la niveleuse.

Chemins ruff. Il faut se plaindre pour que ça roule.

Pour la sécurité des écoliers, il faudrait un corridor scolaire devant l'école, ce serait un plus.

Sur la rue Albert, un fossé est encore existant.

Très dégradé. Sauf certaines rues.

Amélioration en cours. Inquiet un peu des fossés, j'aimerais avoir de l'info sur l'entretien des fossés.

Poteaux de téléphone et hydro très croches au village, en face du bureau de poste.

Certains endroits, c'est brisé, mais en général OK.

J'aimerais que le chemin Couture soit entretenu par la municipalité. Entreprendre la prise de possession.

Pour les chemins, il y a place à amélioration.

Trop de rapiécage dans les rues

Faire diminuer le bruit excessif de certains véhicules dans le village.

S'il vous plaît installer une traverse lumineuse devant l'école au plus vite.

CHEMIN RIVARD

Mauvais état de route, chemin Rivard en automne et au printemps.

Le chemin Rivard et la rue Julien où nous résidons sont très bien entretenus.

Il y a beaucoup de nids de poule au printemps et en automne.

Sur le chemin Rivard, faire un bon entretien, diminuer le nombre de camions au dégel, c'est à dire plus de surveillance sur le poids des camions.

Chemin, Rivard, les fossés sont mal positionnés.

Le chemin Rivard a vraiment besoin d'entretien majeur.

RUE LA CHAPELLE

La Chapelle, dangereuse pour les piétons

Rue Lachapelle, en entier, en mauvaise posture.

Rue Lachapelle fait dur.

La rue Lachapelle n'est pas belle.

CHEMIN LONGUE POINTE

Les ponceaux du chemin Longue-pointe laissent à désirer. Longue-pointe est l'hiver toujours très enneigé du croche jusque sur la côte. Il faudrait passer plus souvent pour déneiger.

Sur le chemin Longue-pointe, pas de place pour les piétons.

La charrue passe trop tard sur le chemin Longue-pointe Est.

Gravier mal étendu sur Longue-pointe.

Chemin Longue-pointe Sud, s'il vous plaît, arrêtez de passer le gradeur juste avant l'été.

Chemin Longue-pointe: pas sécuritaire pour les piétons et très dangereux pour les cyclistes.

La charrue passe trop tard sur le chemin Longue-pointe pointe est.

Les chemins de gravier sont mal desservis. Ajout de gravier de mauvaise qualité. J'ai fait 6 crevaisons en une semaine à la mi-juin. 2022, à la suite du rechargement en gravier du chemin Longue-pointe sud. 5 crevaisons sur mes remorques à foin et une sur ma voiture.

Chemin Longue-pointe: asphalte à refaire car il y a de grosses fentes. La pelouse y pousse.

Le chemin Longue-pointe Sud devrait être asphalté.

Chemin Longue-pointe, concassé, dangereux, trop coupant.

Merci. En juin 2022, vous avez amélioré le chemin Longue-pointe Sud et notre chemin de tolérance, le chemin des Oliviers.

CHEMIN TANGUAY

Je suis sur le chemin Tanguay, il n'est pas municipal et à l'automne et printemps, il n'est pas très carrossable... des branches d'arbres sortent du bois. On devrait payer moins cher de taxes

Manque de bon matériel sur le chemin Tanguay au printemps ouffff!

Les chemins en bordure du lac sont en très mauvais état. Par exemple le chemin Tanguay a vraiment besoin d'entretien majeur. Le pavage asphalte est ruff et de gros trous sur les chemins de gravel. La roche est super grosse et ça ne va pas bien en auto et c'est pire en vélo.

RUE SAINT-FRANÇOIS

La rue Saint-François est en très mauvais état. Sur la rue Albert, le fossé est encore inexistant.

Plusieurs trous dans les rues. Personne ne balaie la rue Saint-François. Trous en face du camping et face à la croix.

Sauf la rue Saint-François.

Que la rue Saint-François soit nivelée afin que nous ne sautions plus dans la crevasse de la rue. Cela est souffrant pour moi et pour mon auto.

La rue Saint-François est en très mauvais état.

Rue Saint-François, en mauvaise posture.

Saint-François dangereuse pour les piétons

Saint-François fait dur.

Mettre des dos-d'âne et faire modérer la vitesse rue Saint-François.

Il faudrait 2 dos d'âne pour faire ralentir, c'est pas croyable comme ça va vite rue St-François.

Limite de vitesse devrait être réduite à 30 km sur la rue Saint-François.

Au village, il n'y a pas de signalisation sur la chaussée.

LES PISTES CYCLABLES

La seconde question se rapportait aux pistes cyclables.

Moins de la moitié des répondants ont donné une réponse à cette question. Parmi ceux et celles qui ont répondu un peu plus de la moitié considèrent que l'état des voies pour les cyclistes est correct.

Nombreux sont les répondants à spécifier qu'il n'y a pas de voies réservées pour les cyclistes mais qu'il serait souhaitable d'en avoir ou, à tout le moins, de choisir du gravier de moindre dimension pour mettre sur les routes de terre car du gravier de ½ pouce rend le vélo quasi impraticable.

Par ailleurs, dans la section relative au degré d'urgence, nous obtenons un taux très élevé de répondants soit **67%** qui sont d'avis que la sécurité des cyclistes doit être améliorée prioritairement.

QUESTION 1 b) **L'état des voies réservées aux cyclistes est bon.**

D'accord = 55 personnes

En désaccord = 49 personnes

TAUX DE SATISFACTION = **53%**

QUESTION 6.6 c) **Amélioration de la sécurité des cyclistes.**

Très urgent ou urgent = 126 personnes

Pas urgent = 42 personnes

TAUX DE SATISFACTION = **67%**

Voici les commentaires des répondants :

FAIRE DES PISTES CYCLABLES

- Il faudrait construire une piste cyclable reliant les villages.
- C'est le temps pour une piste cyclable.
- Il faudrait créer des pistes cyclables.
- Les voies cyclables sont inexistantes à Beaulac, il y en a toutefois à Disraeli.
- Il serait bien d'avoir un tour du lac accessible en vélo mais avec davantage de sécurité pour les cyclistes.
- Malheureusement, pas de voie réservée pour les cyclistes.
- J'aimerais qu'il y ait des voies réservées pour les cyclistes.
- Il faut une piste cyclable.
- Il n'y a pas de piste cyclable de voie réservée pour le vélo.
- C'est dommage qu'il n'y ait pas de piste cyclable.

UTILISER LA VOIE FERRÉE

- La transformation de la voie ferrée en piste cyclable serait intéressante pour les résidents et le tourisme. Nous savons que ce projet éliminerait le vélo-rail mais on pense qu'il serait plus attractif.
- Pour le vélo, la voie pavée de la 112 est un plus mais le projet d'une piste cyclable sur la voie ferrée serait tellement un bel apport pour les citoyens et pour toute la région touristique.
- La voie ferrée devrait être transformée en piste cyclable, ce serait super.
- Il faudrait prendre la voie ferrée pour faire une voie cyclable.
- Il faudrait mettre en œuvre un projet de piste cyclable sur la voie ferrée.
- Aucune piste cyclable. On devrait utiliser les rails de chemin de fer direction Disraéli afin de se rendre ailleurs sans danger de se faire frapper comme sur la route 112.
- L'ancienne voie ferrée devrait être développée pour une piste cyclable.
- J'aurais bien aimé la voie ferrée comme piste cyclable mais les travaux d'asphaltage en cours, ce sera bien pour les cyclistes.
- Un projet en collaboration avec les municipalités voisines pour utiliser la voie ferrée ou sa bordure permettrait d'avoir une voie qui pourrait rejoindre la route verte. Espérance!

LES ABORDS DE LA 112 : DANGEUREUX

- La voie réservée au cycliste est très limitée, pas assez large sur la 112 et c'est très dangereux.
- Il n'y a pas de piste cyclable et la route 112 n'est pas une piste cyclable.
- N'étant pas résident de Beaulac depuis suffisamment longtemps, nous ne savons même pas où sont les pistes cyclables. Toutefois, habitant plutôt loin du village et devant emprunter la 112 pour s'y rendre, il nous paraît malheureusement trop dangereux de faire cette route à vélo.
- La municipalité de Beaulac-Garthby devrait inclure l'accès à la 161 pour le cyclisme dans le cadre des services de loisirs pour les citoyens. Attendu que les municipalités de Beaulac-Garthby et des Saints-Martyrs Canadiens comptent plusieurs résidents qui aiment faire du vélo, et les communautés voisines de Weedon, Stratford, Disraeli et Ham-nord attirent chaque année un nombre croissant de touristes cyclistes. Cette section possède certains des paysages les plus époustouflants de la région. Et la route secondaire 161 est la seule route entre eux. Ce tronçon de route n'a pas d'accotement goudronné ce qui le rend dangereux pour les cyclistes. C'est le seul tronçon de la route 161 entre Victoriaville et Lac-Mégantic qui n'a pas d'accotement pavé. Considérant que la route 112 possède un accotement asphalté de 5 pieds pour les piétons et les cyclistes, qu'il soit résolu qu'un accotement pavé de 2 à 5 pieds soit ajouté dans la mesure du possible sur la route 161.
- En bordure de route, ce n'est pas très sécuritaire de faire du vélo.
- Il n'y a aucune voie réservée pour les cyclistes. Les accotements de la 112 sont bons. Les gens sont de plus en plus disciplinés pour les cyclistes.
- Y a-t-il des voies réservées aux cyclistes en dehors de la 112?
- Il n'y a pas de voie réservée aux cyclistes sauf la 112 dans l'accotement. Avec le peu de circulation routière, je ne crois pas que ce soit nécessaire.
- Le vélo a été amélioré avec l'asphaltage de la 112.
- La voie réservée au cycliste sur la 112 pourrait être améliorée.

AMÉLIORER LES VOIES CYCLABLES

- La municipalité compte un bon nombre de riverains et de vacanciers, il serait pertinent d'inclure une préoccupation pour les cyclistes. Le gravier de 1/2 pouce n'est pas adéquat pour les vélos.
- La voie réservée aux cyclistes devrait être asphaltée.
- Il faudrait élargir la route en bas pour les cyclistes.
- Le chemin Longue-pointe n'est pas sécuritaire pour les piétons et très dangereux pour les cyclistes.
- Corriger les fissures dans l'asphalte face au cimetière pour les cyclistes. Merci!
- Le pavage asphalté est ruff et de gros trous dans les chemins de gravelle. La roche est super grosse et ça ne va pas bien en marchant mais c'est pire en vélo.
- Pour ce qui est du vélo, la route n'est pas assez large. Ce sont des chemins de terre. Il faudrait diminuer la vitesse des autos.
- Pour le vélo, sauf sur la Longue-pointe Est en partant du village et en allant jusqu'à la croix, il y a des trous sur l'asphalte.
- Chemin Longue-pointe sud: cette année, le calibre du gravier était très gros. Impossible ou risqué de se déplacer en vélo. C'était dur cet été.

DÉNEIGEMENT

La troisième question portait sur le déneigement.

La majorité des répondants, soit **88%**, sont d'avis que le délai pour exécuter les travaux de déneigement est acceptable et les répondants sont encore plus nombreux à considérer que la chaussée est bien déneigée, soit **92%**.

QUESTION 1 c) **Le délai requis pour faire les travaux de déneigement est acceptable.**

D'accord = 149 personnes

En désaccord = 20 personnes

TAUX DE SATISFACTION = **88%**

QUESTION 1 d) **La chaussée est bien déneigée.**

D'accord = 152 personnes

En désaccord = 16 personnes

TAUX DE SATISFACTION = **92%**

SATISFAISANT

- Déneigement : super travail l'hiver passé.
- Le déneigement, nous sommes très satisfaits de mieux en mieux.
- Concernant le déneigement, de manière générale le travail est bien fait. Il nous est arrivé une seule fois lors de l'hiver 2021 de devoir sortir sur un chemin non déneigé un dimanche.
- Le déneigement est bien fait sauf sur le chemin Alfred qui n'est pas déneigé ce qui nous cause plusieurs inconvénients en plus d'être inéquitable par rapport aux rues voisines qui sont elles aussi privées.
- Pour le déneigement l'hiver dernier, il y a eu une ou 2 ratées mais en général c'est bon.
- Je suis satisfaite du déneigement et de la rapidité au niveau des trottoirs du village. Merci pour nous qui sortons marcher à tous les jours.
- Pour le déneigement, c'est toujours bien déneigé et c'est fait tôt le matin. Bravo!
- Très satisfait du déneigement.
- La chaussée est bien déneigée, on a même des abrasifs sur les chemins de tolérance.
- Le déneigement est très bien fait.
- La chaussée est bien déneigée mais la vitesse du chauffeur est parfois déroutante et les boîtes aux lettres en prennent pour le rhume. Cela dit, l'an dernier tout s'est bien passé.
- La chaussée est bien déneigée sauf lorsque la glace s'accumule sur la chaussée difficulté à l'enlever.
- Je réside à Beaulac depuis 20 ans et le déneigement a toujours été impeccable.

HORAIRE ET NOMBRE DE PASSAGES

- Le déneigement se fait à 4h du matin, ça réveille tout le monde et on ne les revoit plus pour le reste du temps
- Le délai requis pour faire le déneigement c'est souvent fait en suivant la fin d'une bordée.
- Le délai pour faire le déneigement est acceptable mais il pourrait être satisfaisant ce qui n'est pas le cas. Trop de fois, il est impossible de sortir car le chemin n'est pas déblayé et les congères occasionnées par le vent bloquent tout passage en plus d'être dangereuses pour qui doit tout de même s'aventurer. Il faut parfois attendre des heures avant que la charrue ne passe.
- Présentement, c'est une fois par jour mais il faudrait s'ajuster avec la présence des vents causant de la poudrerie sur la rue Longue-pointe.
- Sur le chemin Aylmer, le déneigement est fait tard ou pas du tout et sans parler du chemin qui est glacé la plupart du temps. Impossible d'y marcher.
- Les gens qui travaillent tôt ont besoin d'avoir un 4X4.
- Longue pointe est toujours très enneigée (croche jusque sur la côte) faudrait passer plus souvent.
- Le déneigement du chemin Rivard se fait trop tard dans la journée. Il faudrait le faire plus tôt.
- La charrue passe trop tard sur le chemin Longue-pointe Est.
- Le délai requis pour les travaux de déneigement est acceptable mais lorsqu'il y a des vents, le chemin Longue-pointe a des lames de neige qui bloquent la route et c'est très dangereux pour la sécurité et le bris des autos. Donc le déneigeur devrait repasser plus tôt et puis, au besoin.
- Le délai requis pour le déneigement, souvent des lames de neige se forment et c'est long avant qu'elles soient enlevées. Le fond de la chaussée est mal déglacé pour les routes que j'utilise.
- Le déneigement passe tard au village pour les gens qui travaillent tôt.
- L'horaire de travail des citoyens n'est pas considéré conséquemment les déneigeurs privés attendent que la municipalité passe pour retirer les bordages donc on ne peut pas quitter pour aller au travail avant parfois midi.
- Le délai de déneigement n'est pas toujours acceptable.
- Le déneigement : l'autobus le matin arrive avant le déneigeur. La priorité du déblaiement devrait tenir compte du transporteur scolaire surtout lorsqu'il y a une pente dans le secteur. Faudrait pas attendre que l'autobus prenne le fossé. La voirie s'en fout, j'en ai parlé mais rien ne change... comme d'habitude
- Pour le déneigement : passer à 4h le matin réveille tout le monde et on ne les revoit pas pour le reste de la journée. Manque de sablage.
- Chaussée mal déneigée. Toujours en retard lors des tempêtes. On attend trop au prix des taxes.

LES FINS DE SEMAINE

- Le déneigement, la fin de semaine lorsqu'il y a une tempête, le délai est long.
- La fin de semaine, les autos tapent la neige ce qui occasionne des rayages de glace.
- Les chemins ne sont pas déneigés la fin de semaine.
- L'hiver dernier pendant une fin de semaine le chemin Longue-pointe n'a pas été déneigé.
- Au village, en hiver, ça prend trop de temps les fins de semaine pour déneiger.
- C'est un non-sens. Le déneigement ne se fait pas en week-end et durant le congé des fêtes, il y a de bons délais.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

- Le secteur de la campagne est négligé par rapport au village là où la vie est maintenant et non dans le village.
- J'aimerais que les trottoirs soient déneigés.
- Il faudrait peut-être mettre plus de gravier lorsqu'il y a de la glace sur la chaussée.
- Le déneigement est désolant vers la fin de l'hiver.
- Concernant le déneigement : déneigez les entrées de cours sur le chemin Saint-Laurent
- Lors du déneigement de la chaussée, pour les accotements de rue, il faudrait mettre de la gravelle sur les côtés pour les piétons.
- Le déneigement : il faudrait appliquer un abrasif sur une plus grande surface.
- Chemin Brochu n'est pas déblayé en même temps que Longue-pointe Sud lors du déneigement
- Pas besoin de passer la gratte l'hiver s'il n'y a pas de neige.
- La chaussée manque de sablage l'hiver.
- La gestion du déneigement est faite comme si c'était un service donné par un privé et non un municipal.
- Il faudrait donner des formations en gestion du déneigement et apprendre des autres municipalités du Québec pour améliorer les travaux publics.
- Demandez aux habitants de ne pas mettre leur neige dans la rue. Merci
- Quand la charrue passe, rien à dire sur le déneigement de la chaussée sauf qu'il manque de sable et de sel, ils en mettent seulement au milieu.
- Chemin Aylmer, meilleur déneigement. Étendre plus de sable ou sur une plus grande surface.
- L'hiver, les rues sont dégagées au centre particulièrement. Les côtés restent glacés. Les piétons doivent donc circuler au centre ce qui n'est pas facile.
- Ne pas épandre d'abrasif aussi souvent dans les rues où ce n'est pas nécessaire où on roule à 20 km/h. Marcher sur tapis de neige.
- L'entretien lors des épisodes de verglas et de fonte-dégel-gel est médiocre. La quantité de gravier et calcium étendue lors du verglas est tellement au strict minimum et positionnée au centre de la chaussée puisque la quantité est au minimum, les produits ne s'étendent pas en largeur pour faciliter la circulation. Lors de la fonte et du regel, on se retrouve avec des croûtes de glace difformes de plus de 6 pouces d'épaisseur. C'est un risque de bris aux roues, à la direction et tous les éléments sous la voiture. Pourquoi ne pas simplement sortir ramasser cette gadoue et passer un étendage de gravier après?
- Le délai requis pour exécuter les travaux de déneigement, nous avons une résidence dans la rue Alfred et nous déplorons que notre rue publique ne soit pas déneigée sous prétexte qu'aucun résident permanent n'y soit. Nous aimerions un changement rapide à cette décision. D'autres rues privées sont déneigées, cela entraîne beaucoup de désagréments et des coûts additionnels tels les assurances habitation même durant l'hiver, nous y allons 2 fois par mois minimum et nous devons nous rendre à pied à notre chalet et nous stationner sur le chemin du Pont-Blanc. Cela fait maintenant 3 ans que nous avons construit notre chalet et rien n'a bougé. Que devons-nous faire pour que ça avance?
- Pour le déneigement, ils attendent trop tard avant de commencer lors des tempêtes.

AMÉLIORATION DES TRAVAUX PUBLICS

La dernière question de cette catégorie concernant les suggestions des répondants afin d'améliorer les travaux publics.

COMMENTAIRES POSITIFS

- Tout est OK.
- Non, satisfait en général.
- En général c'est bon.
- C'est bien.
- On croit que chacun fait son possible.
- Continuez comme ça!
- Une bonne amélioration depuis quelques années.

COMMENTAIRES NÉGATIFS

LA PLANIFICATION

- Manque de planification.
- Je trouve qu'il manque de planification.
- Prendre en considération les activités prisées par les riverains lorsque vous devez faire des choix de matériaux ou agrégats.
- Au printemps, passer la gratte plus tôt pour les chemins de gravelle et mettre un produit plus tôt pour enlever la poussière dans les chemins de gravelle.
- Informer les propriétaires de résidence qu'ils ont à nettoyer leur terrain. Je suis arrivé ici à Beaulac en octobre 2016, cela fait depuis ce temps-là que le terrain voisin n'est pas nettoyé des arbres morts et du gazon non fait. C'est un danger de feu!
- Plus de surveillance sur le poids des camions et leur nombre.
- Étendre du calcium plutôt en saison pour réduire la poussière.
- Si ce n'est déjà fait, nous informer à l'avance des travaux retenus selon le budget.
- Une inspection périodique des chemins et faire un budget à chaque année pour améliorer une partie des chemins.
- Pour les chemins, il y a place à amélioration. Au printemps les trous sont réparés trop tard et l'épandage de calcium pourrait se faire plutôt ce qui éviterait de brouiller l'air lorsque la poussière s'élève.
- Viser la permanence plutôt que des patchs.
- Choisir du gravier de calibre plus petit.
- Lorsque la niveleuse est passée, il faudrait faire suivre un compacteur.
- Faire de la sous-traitance pour les routes.

LE PERSONNEL

- Plus d'employés.
- Davantage d'employés.
- Engager des employés.
- Plus d'employés.
- Il faudrait plus d'employés pour améliorer les travaux publics.
- Pour garder les employés, assurer un salaire compétitif.
- Lenteur à exécuter les travaux.
- Il faudrait corriger la lenteur pour effectuer les travaux.
- Congédiez vos 2 employés, ils ne font que se promener au lieu de travailler.
- Changez d'équipe.
- Changez l'équipe.
- Les suggestions pour améliorer les travaux publics : un peu plus d'empressement peut-être à régler les problèmes et à effectuer les travaux nécessaires.
- Encourager les employés tout en ayant une main ferme sur leur travail et le temps perdu.
- Des formations en gestion du déneigement et apprendre des autres municipalités du Québec.
- Engager des hommes travaillants.
- Avoir de bons hommes travaillants.
- Faire travailler les employés.
- Faire travailler vos employés.
- Prévoir la relève des employés.
- Il faudrait faire les travaux dans un délai raisonnable.
- Donnez des formations en gestion du déneigement et apprendre des autres municipalités du Québec
- Un peu plus d'empressement à effectuer les travaux nécessaires.
- Augmenter le salaire pour que la ou les personnes soient encore plus polyvalentes, ça va attirer les gens des grandes villes avec des connaissances multiples.
- Engager des étudiants.
- Les faire dans un délai raisonnable.
- Que le responsable des travaux publics arrête de se promener en camion. Malgré la perte d'un membre du personnel, que je sache il est encore capable de manier pelle et camion et surtout qu'il arrête de dire qu'il va s'en occuper s'il n'a pas l'intention de le faire ... ça fait 2 ans que je lui dis que le ponton se détériore et que les travaux de maintenance doivent se faire. Devons-nous attendre que le ponton parte lors d'un coup d'eau ??? Je n'ai jamais vu le conseiller responsable dans ma rue non plus!

COMMENTAIRES DIVERS

- S'il vous plaît, répondez par un oui pour l'amélioration de notre quiétude. Arrivez à une entente afin de réaliser le projet de relocalisation du chemin des Oliviers.
- Il faudrait un couloir de sécurité pour les enfants.
- Exemple à suivre : parc linéaire des Bois-francs, le petit train du Nord, la montérigienne
- Assurer une signalisation adéquate lors des travaux.
- Les fossés sont presque inexistants.
- Prenez en charge les chemins de tolérance qui dans la plupart des cas, sont habités par les plus grands payeurs de taxes de la ville. Chemin Rivard, chemin Tanguay, chemin Couture-Tanguay, chemin Alfred, ceux que je connais mais j'imagine qu'il n'y en a bien d'autres.
- Plus de calcium le printemps dans les chemins de terre.
- Réparation de trottoirs dangereux sur chemin Saint François. Coin Hobson, Archambault. Trou dangereux.
- Chemin Aylmer : meilleur déneigement et étendre plus de sable ou sur une plus grande surface.
- Les fossés sont dus pour être nettoyés sur le chemin de la Longue-pointe.
- Budgéter davantage pour mettre à niveau les rues du village et l'aqueduc. Certaines résidences du village ne sont pas connectées aux égouts pluviaux du village.
- Arranger la rue la Chapelle.
- Il m'est arrivé de poursuivre la ville suite à des dommages majeurs à la voiture de ma fille. Gravier mal étendu sur Longue-pointe. Signalisation inadéquate.
- Pour Longue-pointe Sud à long terme, il serait opportun d'évaluer les coûts d'entretien actuels (ajout concassé, pierre de roche, niveleuse, sel etc.) avec les avantages d'asphalter ce bout de chemin qui, on le sait, est très utilisé; c'est la route rurale numéro 1.
- Problème de ponceaux : est-il possible d'en apprendre plus?
- Choisir un gravier de calibre petit. Lorsque la niveleuse est passée, il faudrait faire suivre un compacteur.
- Corriger les fissures dans l'asphalte face au cimetière pour les cyclistes. Merci
- Il faudrait passer la gratte plus souvent sur les chemins de terre pour enlever les nids-de-poule.
- Nous sommes alimentés par le réseau d'aqueduc de monsieur Proulx. Il y a plus de 6 ans que monsieur Proulx a signifié son intention de se départir de son réseau. Cela a pris quelques années avant que le ministère oblige la municipalité à reprendre le réseau. Nous avons payé une étude et ça fait plus de 2 ans que nous devons faire bouillir notre eau. Nous avons dû acheter un surpresseur parce qu'en été, quand les chalets sont occupés, il n'y a même pas assez de pression pour prendre une douche. Qu'est-ce qui se passe dans ce dossier? Qu'est-ce que la municipalité attend?

Bloc 2 : matières résiduelles

La seconde série de questions du sondage portait sur la cueillette et l'élimination des matières résiduelles.

Nous pouvons affirmer que l'immense majorité des répondants sont satisfaits de la cueillette et de l'élimination des matières résiduelles puisque les pourcentages dépassent **93%** de satisfaction.

QUESTION 2 a) La fréquence de cueillette des ordures (BAC VERT) est adéquate.

D'accord = 207 personnes

En désaccord = 8 personnes

TAUX DE SATISFACTION = 96%

QUESTION 2 b) La fréquence de cueillette la « récup » (BAC BLEU) est adéquate.

D'accord = 206 personnes

En désaccord = 14 personnes

TAUX DE SATISFACTION = 93%

QUESTION 2 c) La fréquence de cueillette du compostable (BAC BRUN) est adéquate.

D'accord = 194 personnes

En désaccord = 13 personnes

TAUX DE SATISFACTION = 93%

Cueillette et élimination des matières résiduelles

- Tout est parfait.
- Très bon service.
- Très bon dans l'ensemble.
- Bon travail.
- Très satisfaisant.
- Bon service.
- Bien fait.
- Nous avons un bon service en général.

HORAIRE ET FRÉQUENCE

- La cueillette pourrait être aux 2 semaines l'été et moins l'hiver.
- Les poubelles pourraient être aux 2 semaines.
- Avec la venue du compostage, le traitement des déchets pourrait être aux 2 semaines.
- Il pourrait se faire 2 cueillettes durant la saison estivale. Après la fête de la Reine une et une après la fête du travail.
- Pourrait se terminer plus tôt à l'automne.
- La cueillette des ordures est trop fréquente, même en été. Il n'est pas nécessaire de passer toutes les semaines. Plus on fait de compost, moins de déchets.
- Trop souvent pour rien.
- Habitant sur un chemin où les résidents sont très proches, de passer à 6h30 le matin, c'est un peu exagéré. Ne pourrait-il pas avoir le même trajet que le compost et les ordures qui, eux, passent à une heure beaucoup plus convenable?
- La cueillette se fait vers 5h30 ou 6h du matin ce qui réveille inévitablement tous ceux qui dorment encore à cette heure-là, y a-t-il possibilité d'exiger qu'elle commence après 8h ?
- J'aimerais que le bac vert et le bac bleu soient la même journée.
- Le bac bleu devrait être ramassé aussi souvent que le vert, car il y a moins de vidange quand on recycle le compost.
- Comme il y a beaucoup de petits animaux qui fouillent dans mes poubelles, il ne serait pas adéquat de diminuer la fréquence de la cueillette.
- Pourrait-on avoir un calendrier commun pour les 3, on doit sortir le bac le lundi, l'autre le mardi et l'autre le jeudi.
- Cela peut être difficilement plus d'une fois par mois en été.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

- Les bacs bruns sont beaucoup trop gros pour les chalets. La plupart de notre compost est fait dans notre bac à compost. Nous n'utilisons pas le bac brun.
- Essayer de refermer les couvercles des bacs et les laisser debout lors de la cueillette.
- Nous devons diminuer encore le tonnage des déchets. Le compostage est définitivement la voie à prendre pour y arriver. Diminuer la fréquence de cueillette des ordures est un bon moyen de favoriser le transfert.
- Il faudrait un 3^e bac bleu rue La Chapelle.
- Nous payons pour 2 cueillettes de chaque et pourtant, nous avons un seul bac de chaque. (Voir le compte de taxe).
- Je pense qu'on ne devrait pas payer pour toute l'année alors qu'on habite ici seulement quelques semaines par été.
- Au domaine Beulac, part time resident should not have to pay for a full year.
- Plus aucune cueillette sur le chemin Alfred de la fin octobre à mai et nous payons les mêmes taxes que les autres résidents.

RECYCLAGE

FOURNIR UN PICTOGRAMME SUR LE RECYCLAGE

- Refaire une publicité sur ce qui se recycle au fil du temps, on oublie.
- Fournir à chaque foyer une fiche détaillée avec pictogramme de ce qui est recyclable et de ce qui ne l'est pas, ça devrait réduire la quantité de matière non recyclable qui est envoyée au recyclage inutilement.
- Avoir un collant qui indique ce qui va au recyclage. À Weedon, il y en a une qui est collée après les bacs.
- Avoir une étampe qui indique ce qui va au recyclage. Comme à Weedon.
- Embaucher un étudiant pour la période estivale afin de sensibiliser les résidents aux avantages de recycler au lieu de jeter.

VERRE

- Les bouteilles devraient être récupérées à part.
- Ne pourrait-il pas y avoir un dépôt pour le verre propre tel que les bouteilles de vin, les pots de confiture? Pour ensuite que vous les vendiez?

FRÉQUENCE

- Pour la période de l'été devrait être à chaque semaine.
- Parfois, aux 2 semaines, c'est trop long.
- Pas assez de bac au domaine Beaulac.
- L'été à toutes les semaines.
- Bac bleu à toutes les semaines serait mieux.
- La cueillette du recyclage devrait être plus fréquente.
- Plus fréquent.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

- C'est bien.
- Fournir le bac à recyclage plutôt que de devoir l'acheter.
- Nous manquons de bacs bleus au domaine.
- Nous n'avons pas assez de bacs pour 41 propriétaires au domaine.

COMPOSTAGE

FRÉQUENCE

- La cueillette se fait vers 5h00, 6h du matin, ce qui réveille inévitablement tous ceux qui dorment encore à cette heure-là. Est-il possible d'exiger qu'elle commence après 8h du matin.
- La fréquence de cueillette devrait être à toutes les semaines en novembre jusqu'en avril, plutôt qu'une fois par mois.
- Une fois aux 2 semaines l'hiver, sinon ça fait un gros bac de glace qui ne se déloge pas
- La cueillette devrait se faire une fois par mois en tout temps.
- Le ramassage aux 2 semaines pour le bac vert serait suffisant.
- Le compost devrait toujours être aux 2 semaines.
- Le compost devrait être ramassé au moins 2 fois par mois l'hiver.
- Au chemin Bureau, la fréquence de la cueillette est aux 2 semaines en hiver, ce n'est pas suffisant.
- Au printemps, cela devrait commencer plus tôt.
- Le ramassage du compost devrait être chaque semaine jusqu'à la fin octobre pour le ramassage des feuilles.
- Généralement satisfait, sauf à l'automne où les camions cessent de ramasser bien avant les premières neiges.
- Pourquoi arrêter complètement le compostage l'hiver? Au pire, espacer les collectes. L'automne passé, j'ai manqué la dernière collecte et j'ai dû garder mon bac plein pendant près de 6 mois.
- Aux semaines plutôt que bi-mensuel.
- J'apprécie que le compost soit à chaque semaine et qu'on le garde au mois l'hiver.

COMPOST OFFERT AUX CITOYENS,ES

- Il serait intéressant si les contribuables pouvaient récupérer une certaine quantité de compost une fois par année.
- Il faut que la ville offre du compost que les citoyens pourraient récupérer.
- À quand le retour des matières compostées?
- Offrir du compost gratuit aux citoyens.
- La ville devrait nous offrir un peu de compost au début du printemps.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE COMPOSTAGE

- Je suis contente que nous ayons à Beaulac-Garthby la cueillette du compost régulièrement.
- Fournir un bac seulement sur demande.
- Fournir un bac sur demande.
- Donner des trucs pour que le bac reste propre. Exemple, mettre du papier journal dans le fond.
- Je fais mon propre compost.
- Les sacs de papier et le plastique compostable devraient être acceptés.
- Personnellement, je ne crois pas que la densité de la population justifie ce service, surtout pas dans les rangs. Peut-être que quelques bacs centralisés permettraient à ceux qui veulent faire du compostage, de le faire sans faire circuler un gros camion dans tous les rangs de manière hebdomadaire.
- Odeur désagréable.
- Ici au domaine 58 de la Longue-Pointe, nous avons 6 bacs bleus pour 41 propriétaires. C'est insuffisant. Donnez-nous plus de bacs ou un container.
- Nous devons diminuer encore le tonnage de déchets. Le compostage est définitivement la voie à prendre pour y arriver. Diminuer la fréquence de la cueillette des ordures est un bon moyen de favoriser le transfert.
- La municipalité de Saint-Jacques-Le-Majeur avait déjà mis à la disposition de ses citoyens des bacs de compostage pour leur terrain. Au lieu de jeter mon compost dans le bac brun, j'aimerais profiter de la possibilité de le garder en ayant le bon contenant. Une solution pour ceux et celles qui n'ont pas les infrastructures des agriculteurs et qui aimeraient récupérer leur compost.
- Je ne composte pas.

TRAITEMENT DES DÉCHETS

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

- Dans la plupart des grandes villes, les ordures sont ramassées aux 2 semaines alors qu'elles le sont à la semaine dans une ville où la moitié des résidents sont seulement là les fins de semaine.
- Cela est bien fait et cueilli régulièrement.
- C'est bien.
- Au domaine BG, la taxe devrait être saisonnière.
- Pour les chalets locatifs, un coup de barre s'impose. Ce type de location crée un surplus de déchets, on peut compter jusqu'à 3 bacs par adresse dans mon secteur. De plus, le bac brun de compostage n'est pas utilisé. Une tarification spécifique à ce type de location devrait être envisagée afin de supporter un virage écologique qu'on doit prendre.
- Mettre la collecte au 2 semaines.
- Pour le chemin Alfred, nous avons demandé une réduction de taxes car on ne passe pas pour les déchets sur le Chemin. Le 28 mars 2019, une lettre nous est parvenue, signée de la DG Madame Gagné, on refuse de réduire notre compte de taxes suite à une requête signifiée de notre part et du voisinage du chemin Alfred. Elle mentionne vouloir être équitable envers tous ses citoyens. Même chose pour le déneigement.
- Fournir le bac pour les poubelles.

TRAITEMENT DES GROS REBUTS

- C'est apprécié.
- Apprécié.
- 2 fois par année, c'est correct pour moi.
- 2 fois par an, c'est bien 3 fois, ça serait mieux.
- C'est merveilleux.
- 2 fois par année, c'est peu.
- Il devrait y avoir 4 collectes par année.
- Au 2 ans seulement.
- Peut-être seulement 2 fois par année.
- On devrait pouvoir appeler la municipalité et mettre au chemin les gros déchets qui seraient ramassés sur demande. Victoriaville le fait.
- Ils sont déposés sur le bord de la route trop de jours avant la récolte.
- Mettre une cueillette en juillet.
- Il est grandement temps que nous réduisions ce type de cueillette qui ne fait que favoriser le prêt à acheter.
- C'est quand? Cela a manqué les infos sur la cueillette des gros déchets.

ÉCOCENTRE

INCONNU À CE JOUR

- Je ne savais pas qu'on avait cela.
- Nous en avons un à Beaulac-Garthby?
- Où est situé l'éco centre?
- Il y a un écocentre. Peut-on avoir de l'info sur ce centre?
- Où à Beaulac?
- Je ne savais pas qu'on en avait un.
- Je ne savais pas qu'il y avait un écocentre.
- Où se trouve-t-il?
- Est-ce bien le lieu de l'écocentre? Je le souhaite. Où se trouve-t-il?

PAS SUFFISAMMENT PUBLICISÉ

- Pas suffisamment de renseignements.
- Manque de renseignements sur l'écocentre.
- J'aimerais savoir si l'écocentre de Disraeli est accessible aux résidents de Beaulac depuis l'entente signée par les 2 municipalités. Peut-être que le maire pourrait revenir sur ce point dans sa prochaine feuille de chou?
- Mieux nous informer sur les règles à observer.
- Faire des rafraîchissements de mémoire périodique pour les heures d'ouverture et les services offerts.
- Je ne sais pas de quelle façon est diffusée l'information sur l'écocentre.
- Mieux publiciser le lieu et les matières qui sont acceptées.
- Le fonctionnement avec Disraeli n'est pas clair.
- Comment avoir accès à l'écocentre?
- Le fonctionnement avec Disraeli n'est pas clair.
- Avoir plus d'info sur quoi on peut aller porter.
- Rendre disponible l'information concernant l'utilisation de l'écocentre de Disraeli sur le site de la municipalité.

SUGGESTION PERTINENTE

- J'ai vu en quelque part que les gens qui ont des surplus de matériaux qui peuvent être utilisés, se gardent un endroit pour les donner au lieu de les jeter. Exemple, nous avons un surplus de prises électriques, un calorifère, des tuyaux de plomberie qui ne peuvent pas être retournés, mais qui pourraient servir à quelqu'un d'autre. Ça prendrait un dépôt pour ça.

PLUS ACCESSIBLE ET SURTOUT SANS FRAIS

- Plus accessible. Aucun coupon. Ouvert les fins de semaine.
- Accès plus facile et gratuit pour les résidents de Beaulac.
- Nous devrions y avoir accès sans frais.
- Sans frais.
- Des frais de 50\$ pour utiliser l'écocentre de Disraeli sont exorbitants. N'encourage pas l'utilisation.
- Serait apprécié s'il était dans le village ou moins dispendieux à l'extérieur.
- Sans frais, juste une preuve de résidence.
- Il serait plaisant d'avoir accès à l'écocentre sans frais.
- Réduire la cueillette de gros débris et accorder comme d'autres municipalités l'ont fait, une forme de gratuité une ou 2 fois annuellement pour l'utilisation de l'écocentre.
- Rendre l'accès plus accessible, arrêter les coupons et avoir accès avec le permis de conduire.
- Ce serait très pratique s'il y en avait un proche. Nous ne devrions pas être obligés de payer pour aller à l'écocentre de Disraeli.
- Plus accessible, trop loin.
- Plus accessible, trop loin.
- Gratuit, une fois par an.
- Devrait être plus accessible.
- Pourquoi utiliser des billets? Une preuve de résidence à Beaulac devrait être suffisant.

OÙ PEUT-ON DISPOSER DE CERTAINS PRODUITS?

- Il faut un endroit pour les huiles usées à moteur, les liquides corrosifs.
- Plus d'endroits dans la municipalité pour les feuilles, les branches. L'huile, la peinture, les batteries.
- Un endroit pour les ampoules usagées et pour les produits dangereux.
- L'écocentre n'est pas assez développé. Où déposer les produits dangereux.
- Implantation pour récupération d'objets électroniques.
- Plus d'endroits dans la municipalité pour les feuilles et les branches, l'huile de friture et les batteries.
- Ne l'ai pas utilisé.
- Nous ne l'avons jamais utilisé.

Bloc 3 : activités récréatives

La troisième section du sondage concernait les activités récréatives, loisirs et culture.

Les citoyens constatent qu'il y a peu d'activités récréatives offertes et qu'elles sont peu publicisées.

Beaucoup de citoyens n'ont pas d'ordinateurs ou pas d'internet, de sorte que le seul moyen de les joindre demeure la poste.

L'affichage extérieur sur le panneau jaune est une amélioration mais certains souhaitent un panneau électronique comme ceux qui sont installés dans de nombreuses municipalités.

QUESTION 1 a) L'information sur les activités offertes est bien diffusée

D'accord = 59 personnes

En désaccord = 108 personnes

TAUX DE SATISFACTION = 35%

TABLEAU MUNICIPAL ACTUEL

- Le panneau municipal est mal situé, devrait être situé sur la 112 directement.
- Amélioration avec le nouveau tableau lumineux, bravo.
- Le tableau à l'entrée de la ville devrait être plus utilisé.
- Affichage non accessible. Tableau électronique HS.

TABLEAU ÉLECTRONIQUE

- Mettre une affiche lumineuse comme à Coleraine en face du bureau municipal.
- Affichage non accessible. Mettre un tableau électronique.
- Pourrait être plus annoncé d'avance avec un panneau électronique.
- Serait peut-être bien d'avoir un panneau numérique comme partout ailleurs.
- Une affiche électronique, ce serait bien.

ORDINATEURS

- Je n'ai pas d'ordinateur donc ne reçois aucune information. Vous pourriez faire un pamphlet et le distribuer à tous les chalets ou le faire parvenir avec le compte de taxes.
- Trop informatisé pour ceux qui n'ont pas d'ordinateur.
- Penser aux personnes sans ordinateur pour vos communications.
- Je n'ai pas d'internet.
- On n'a pas internet, on n'est pas au courant.
- Nous ne consultons pas le site internet de la municipalité, donc impossible de répondre.

PAR LA POSTE SVP

- Malheureusement, je m'informe seulement avec les billets dans ma boîte aux lettres.
- Informations par la poste serait appréciée.
- Faire un journal municipal style Sainte-Marie.
- Par la poste est un excellent moyen de communication
- Par la poste.
- Publicité papier.
- Informations par bulletin municipal par la poste.
- Par la poste, c'est un bon moyen.
- Informations par la poste serait appréciée. Je n'ai pas d'Internet.
- Faire un journal municipal.
- J'en reçois par pamphlet, par la poste, chemin Aylmer, mais pas tout le temps.
- Si ce n'est pas par la poste, l'information est peu accessible.
- Mieux faire par lettre ou un calendrier hebdomadaire.

PAS ASSEZ D'ACTIVITÉS

- Il y a très peu d'activités offertes. L'offre devrait être améliorée et on devrait avoir droit d'aller dans les autres municipalités près de chez nous, au même tarif que les résidents.
- Il n'y a pas d'activités, surtout familiale.
- Manque d'activités pour les familles.
- Est-ce qu'il y a vraiment des activités à diffuser?
- Pas encore assez, poursuivez les efforts.
- Nous avons des activités?
- Il n'y en a pas beaucoup, mais je ne m'en plains pas.
- Il n'y a pas grand activité.
- Il n'y a pas beaucoup d'activités.
- Je n'ai pas remarqué beaucoup d'activités sauf celles affichées devant le centre des loisirs.
- Quelles activités, il n'y en a pas !
- Faudrait avoir plus d'activités.
- Il y a très peu d'activités. Est-ce qu'il y a des activités à diffuser?
- Je ne sais pas de quelle façon est diffusée l'information mais il me semble qu'il n'y a pas d'activité, sauf le tour cycliste et les bingos.
- Je ne vois pas souvent d'activités.
- We should bring more activities for young people.
- Il manque des activités comme bowling, mini-golf et autres loisirs.
- Pas grand chose ici à Beaulac.
- Besoin de plus d'activités. Le secteur de la Marina n'est pas exploité à sa pleine capacité.
- Il en faudrait beaucoup plus.
- Faire des tournois, des chasses au Trésor en bateau ou ponton. Il manque d'activités.
- Il y a très peu d'activités, on voit des infos sur la page Facebook mais le site de la municipalité n'est pas vraiment à jour. Sinon aucune idée comment être au courant sauf du bouche à oreille.

PROBLÈME D’AFFICHAGE ET DE PUBLICITÉ

- Pas adapté aux communications de 2022. On apprend les événements, ils sont déjà passés.
- Le site de la municipalité n'est vraiment pas à jour. Aucune idée comment être au courant sauf par le bouche à oreille?
- Mettre à jour le Facebook pour les activités.
- Il faut mettre l'accent sur l'internet pour rejoindre les gens.
- Mettre des infos sur la page Facebook,
- Site municipal : comme la réunion du Conseil du 15 août dernier, la date n'était pas modifiée sur le site, je m'y étais rendu pour le 8 pour m'apercevoir que la date était le 15
- Doit être mis sur le site web et surtout à temps. Aussi devrait fonctionner avec les courriels automatiques si on y est abonné. Si tu es un non-résident permanent, tu ne sais rien.
- Mieux publiciser (site internet de la municipalité)
- Manque d'affichage.
- Nous ne retrouvons pas l'information. Je ne sais pas où la chercher.
- Manque d'affichage.
- Où prendre les renseignements sur les activités?
- Peu d'informations sur les activités offertes dans la municipalité. Parfois Concert'action diffuse un communiqué.
- N'est pas suffisamment diffusé à un endroit facilement accessible à tous.
- À améliorer.
- Il manque d'affichage.
- Rejoindre tous les résidents est un défi de taille. Les attentes des résidents du village vis-à-vis les attentes des résidents riverains étant à l'opposé. Bonne chance pour obtenir la participation.
- Depuis le 13 mars 2020, toutes les activités ont cessé à la salle des loisirs. Pour moi. Et à la pétanque.
- Personnellement, je suis un joueur de billard.
- Population vieillissante a besoin de plus d'activités. Patinoire et terrain de balle. Avoir une patinoire pour les jeunes, combien seraient prêts à y participer? S'il y avait de quoi encadrer?
- Pour ma part, le terrain de baseball ne sert pas. Une surface de deck hockey hiver serait une belle option.
- Pour l'instant, nous ne sommes pas très impliqués et intéressés.
- Nous ne consultons pas le site internet de la ville donc impossible de répondre
- Nous ne regardons pas ces informations.
- Nous habitons à Beaulac depuis 2009 et nous adorons l'endroit où nous sommes, mais étant en dehors du village, nous ne sommes jamais informés de quoi que ce soit ou presque. À moins de passer au bureau municipal? Ou chez Christina, la coiffeuse du village. Et c'est dommage car nous avons manqué de belles activités.

QUESTION 3 b) Les activités récréatives, sportives et artistiques sont suffisamment diversifiées.

D'accord = 31 personnes

En désaccord = 63 personnes

TAUX DE SATISFACTION : 33%

SPORTS D'HIVER : MÊME PAS DE PATINOIRE

- Malheureusement, il n'y a plus de patinoire.
- Il n'y a pas de glace extérieure au centre des loisirs. Selon moi, elle aurait été convoitée.
- Une patinoire serait appréciée.
- Réouverture de la patinoire.
- Une patinoire
- Rouvrir la patinoire, il n'y en a plus à Disraeli.
- J'aimerais avoir accès à la patinoire.
- J'aimerais aller patiner après le travail.
- Petit café, une patinoire au parc Bellerive.
- Un abri pour patineur ou skieur.
- Patinoire multifonctionnelle

AJOUTS À FAIRE

- Voile sur ski et cetera.
- Activités hivernales à ajouter.
- Développer des activités sur le lac l'hiver.
- Vous ne proposez que des activités hivernales.
- Faire une vraie piste cyclable au lieu du vélo-rail.
- Piste de ski de fond souhaitable.
- Piste de ski de fond, raquettes,
- J'aimerais et avoir une piste de ski de fond.
- Gymnase serait parfait pour les sports d'équipe.
- 2 terrains de pickleball seraient appréciés.
- J'aimerais zumba, yoga, auto-défense.
- Terrain multifonctionnel pour pickleball et autres.
- L'offre d'activité est restreinte, ajout d'un espace multisport patinoire transformable. Pickleball, badminton et cetera. Comme à Saint Julien.
- J'aimerais être jumelé avec la bibliothèque de Thetford. C'est très apprécié d'être jumelé avec Disraeli.
- Il y a un potentiel à exploiter avec l'Église pour des spectacles et des réceptions.
- Développer le parc Bellerive.
- Tournoi de pétanque, activité de tournoi de fer, tournoi de poche.
- Petit café au centre communautaire et culturel.
- Beaulac doit prendre le virage du Récréotouristique comme moyen de développement économique.

- Ping-pong, pool, pétanque, poche mixte, volleyball de plage, soccer, tennis, etc. Pas urgent, mais ce serait bien d'avoir tout ça!
- L'accent devrait être mis sur la piste cyclable sur la voie ferrée.
- Faire un chemin identifié et testé sur la rive du lac l'hiver. Ce serait comme un sentier de marche ou pour les VTT et les motoneiges. Il faudrait le baliser. On pourrait avoir des bénévoles.
- Utiliser l'ancien terrain de baseball pour le tennis ou le pickleball.
- Avoir des terrains pour pratiquer n'importe quel sport.
- Amélioration à faire dans le parc.
- Sans être urgent, il serait avantageux d'installer des terrains de pickleball et développer des pistes de ski de fond dans le village.
- Nous avons déjà un terrain qui pourrait servir à plusieurs sports et il est inoccupé.

ON DÉPLORE L'ABSENCE D'ACTIVITÉS ET DE BÉNÉVOLES

- Quelles activités?
- Il y a peu d'activités récréatives.
- Aucune activité pour les familles.
- Pas beaucoup de sport ici. Si nous en avons, je ne suis pas au courant.
- Pas grand chose. Mais l'accord avec la ville de Disraeli est excellent.
- Il n'y a pas beaucoup d'activités à ma connaissance. Bingo?
- À part le tour pour cycliste, il n'y a rien d'autre.
- Manque d'intérêt? Rejoindre les résidents de la campagne et du bord de lac.
- Présentement, il n'y en a pas beaucoup. Projet milieu de vie est une belle initiative. Avoir un fonds dédié à cela et impliquer les citoyens.
- Plus de jeux pour les aînés.
- Mieux utiliser le centre récréatif et le terrain de baseball au moins.
- Quelles activités? Là aussi, tout est à faire. On ne peut qu'espérer que la nouvelle administration saura relever ses manches et se montrer audacieuse pour rendre cette municipalité vivante, plus en phase avec son époque et faire honneur à son potentiel.
- Il n'y a aucun commerce style brasserie du lac Brompton. Pourtant, le tout se ressemble. Le tout pourrait s'inspirer de la proximité des sentiers de Motoneige et vivre l'hiver. Mais c'est vrai, ça va déranger les gens du village.
- Manque de bénévoles.
- Il manque de bénévoles.
- Manque de bénévoles.
- Manque de bénévoles.
- Non.
- Pour la grandeur du village, c'est plutôt bien, mais il pourrait avoir plus de jeunes.
- Et pour les aînés?
- Non, il manque d'activité.
- Pas au courant des activités sportives.
- La pandémie a fait mal aux activités récréatives. Exemple, l'âge d'or n'est plus en fonction, donc plus de pétanque ni de baseball poche.
- Que l'on puisse être informé par la municipalité que les activités récréatives recommencent à la salle des loisirs.

- Quelles sont les activités?
- Il n'y a pas assez d'informations sur les activités.
- Bien que nous ne consultions pas le site, les activités ne semblent pas très diversifiées puisque les parcs sont toujours inoccupés. Simple perception?
- Manque beaucoup d'activités pour les jeunes et moins jeunes.
- Besoin de plus d'activités.
- Ce qui attire le plus les familles, c'est d'abord le travail et la présence de services de base à proximité, épicerie, garage. Tout ce que l'on n'a plus.
- À retravailler.
- Peu utilisés
- On n'en entend pas parler.
- Je ne connais pas la programmation, il n'y en a aucune.
- Pas grand chose pour les week-ends.
- Il n'y a aucune activité pour les jeunes.
- En été, il n'y a rien, sauf le vélorail et je suis surprise par son achalandage pour la publicité faite.
- Je n'ai jamais reçu d'informations à ce sujet.
- Il est difficile de commenter, on n'est pas informé.
- Je ne connais pas les activités, sauf celles affichées sur le tableau extérieur devant l'Église.
- Nous sommes résidents saisonniers, nous n'utilisons pas ces services.
- Nous ne les utilisons pas par choix personnel.
- On ne participe pas vraiment, mais on croit que si quelqu'un est intéressé, il y a des possibilités.
- Je n'y participe pas.
- Je crois que ça ne s'applique pas ici.
- Passable.
- Manque d'intérêt. Rejoindre les résidents de la campagne et du bord de lac.
- Je n'en fais pas.
- À retravailler!
- Est-ce qu'il y a vraiment des activités à diffuser?
- Je comprends les limites de la municipalité.
- J'apprécie le tour du lac à vélo au mois d'août pour le reste je ne suis pas au courant.

QUESTION 3 c) Le parc et le centre culturel sont bien exploités. Leurs usages favorisent la qualité de vie de tous les groupes d'âge.

D'accord = 47 personnes

En désaccord = 61 personnes

TAUX DE SATISFACTION : 44%

CENTRE DES LOISIRS

- Soirée de danse sociale, une fois par mois.
- Les seules choses affichées sont les soirées de bingo. C'est pas trop jeune comme activité.
- Plus de musique. Il devrait y avoir plus d'activités.
- À retravailler?
- Salle non utilisée. C'est exploité à 50%.
- Exploiter au maximum la salle, je ne sais pas, semble souvent inoccupée.
- Je suis peu informé sur les possibilités d'utilisation de la salle des loisirs.
- Il pourrait y avoir d'autres activités en plus du bingo dans la salle de loisirs, les soirs et l'hiver. La salle de loisirs n'est pas assez utilisée selon moi.
- Salle des loisirs non, surtout depuis l'abandon de la patinoire, pourrait y avoir des ateliers de cuisine communautaire. Semble vide.
- La salle est réservée à ceux qui jouent au pool la plupart du temps.
- Ça semble bien tranquille à la salle des loisirs, j'ai l'impression qu'il n'y a que du bingo.
- Loisirs non organisés et on ne propose pas d'autres activités que le bingo et le billard.
- Pas d'air climatisé dans la salle.
- Rien n'est offert aux familles dans la salle.
- À part le bingo, ligue de pool, peinture au sous-sol, séance du Conseil, location et votation. Je ne connais pas les autres usages, je trouve que c'est très peu utilisé.
- À part les assemblées générales, que se passe-t-il au centre culturel?
- S'il y avait des soirées de musique pour les personnes âgées, cela permettrait des rencontres. Il y a seulement le bingo.
- Quelles sont les activités du centre des loisirs?
- Le centre culturel qui n'en porte que le nom, n'étant pas une fan de bingo, je ne le fréquente pas.
- Semble exploité seulement pour les vieux.
- Personnellement, je pratique le pool à tous les jours en hiver. Je suis très satisfait.
- Terrain de balle désuet.
- Pour les jeunes : une patinoire, un parc de baseball.
- Le terrain de baseball ne sert à rien.

PARC BELLERIVE : Suggestions pour un meilleur usage

- Resto :** Ouvrir un nouveau restaurant à la marina.
Un resto.
Le parc Bellerive, c'est la beauté de la municipalité, mais il devrait avoir du changement et de l'amélioration comme un nouveau restaurant.
- Musique :** Jadis, des concerts d'été étaient organisés dans le parc et c'était super.
Musique au bord de l'eau.
- Activités :** Activité familiale ou pour les enfants
J'aimerais avoir plus d'activités le soir.
Faire des activités au parc Bellerive.
Le parc est très bien. Par contre, il manque de jeu pour les enfants et pour les plus vieux.
L'ajout d'un parcours serait une excellente idée.
Aménager le quai avec des bancs et des fleurs, agrandir le parking de la plage vers le village pour accueillir des roulottes et des motorisées. Agrandir le quai des visiteurs.
- Cinéma :** Nous pourrions aussi avoir du cinéma les beaux soirs d'été, contactez le cinéma du lac qui projette à l'auditorium de la polyvalente de Disraeli durant l'année.
- Cours :** Cours de yoga et de cardio plein air pourrait avoir lieu au parc l'été.
Pour la FADOQ, activité ajoutée telles yoga, course, pilates, etc.
- Sport :** Circuit d'entraînement, musculation, comme celui de Disraeli.
On pourrait considérer à faire une piste de ski de fond dans le parc durant l'hiver. Ce serait une belle activité récréative. Pour les aînés, un jeu de pétanque.
Un sentier de raquette dans le parc et jusqu'au bout du sentier pédestre.
Plus d'infrastructures au parc. Banc, balançoire,
Cesser le vélo-rail et faire de la voie ferroviaire une belle piste cyclable ainsi beaucoup moins dangereux pour les cyclistes. Il est inconcevable de voir des cyclistes sur la 112.
Des terrains de pickleball, de baseball ou de volley-ball, des sentiers de ski de fond ou de raquette seraient intéressants.
Travailler activement le dossier de la piste cyclable.
Dans le parc pour attirer des jeunes, il faudrait un terrain de volleyball de plage.
- Locations :** Location d'équipement nautique comme paddleboard, canot, kayak, etc.
- Stationnement :** Stationnement trop éloigné des tables
Parc, pour les gens âgés, le stationnement est trop éloigné des tables.
Stationnement pour la plage.
Stationnement pour véhicule et petite remorque/roulotte.
- Divers :** Le parc devrait être mis au goût du jour, exemple : terrain avec animation, comme à Disraeli.
Le parc est un superbe endroit, mais rien qui puisse attirer la clientèle.

Très beau parc mais pas exploité, pas de publicité pour des activités, sauf le vélo-rail, c'est dommage.

Le parc est mal exploité. Histoire de la région, les panneaux dans le parc pourraient être bonifiés par plus de photos d'époque.

Le parc manque d'attrait pour les familles. La plage pourrait être animée par des citoyens. Oui, l'usage en favorise la qualité de vie. Le calme, le visuel. Faut attirer les jeunes familles.

À la Marina, mettre un ou 2 annonces de ce qui est permis où défendu au bord de l'eau, il y a beaucoup de chiens libres. Pas de baignade pour chien, pas facile à mettre en exécution.

Le parc est attrayant et bien entretenu.

Ils sont sous-utilisés. Favoriser l'ajout d'activités aux 2 endroits.

Ce lieu est peu exploité. D'abord offrir de nouvelles activités et surtout attirer des jeunes familles sur notre territoire.

Le parc pourrait être nettement plus exploité.

Manque d'entente entre les organismes.

Le parc et le centre culturel sont bien exploités.

2 endroits différents : le parc sert beaucoup aux gens de l'extérieur.

Le parc est bien utilisé durant l'été.

Parc très bien.

Parc très bien entretenu, beau sentier, glissant par endroits. Glaiseux après la pluie par endroits quand trempé. Mais c'est très beau.

Utilisation de l'école la fin de semaine pour exposition artistique, kiosque culinaire, kiosque d'information, exemple Arla, concert'action, recrutement et cetera. Kiosque pour les livres. Kiosque pour les élèves de l'école pour leurs œuvres artistiques, et cetera.

Le parc Bellerive ne respecte pas la bande riveraine de 15 M pour protéger le lac. Réduire le gazon et planter des arbustes.

Bravo pour l'entretien du parc Bellerive.

Agrandir le stationnement, celui qui est à la sortie de Saint Gérard.

QUESTION 3 d) Les activités récréatives, sportives, artistiques et culturelles contribuent à attirer de jeunes familles.

D'accord = 34 personnes

En désaccord = 102 personnes

TAUX DE SATISFACTION : 33%

A. Les activités attirent les jeunes familles

- Il n'y a rien d'intéressant pour ma famille de 5, 7 et 8 ans. Il faudrait ajouter des activités au parc. Je vais à Disraeli avec eux.
- Les familles sont-elles vraiment attirées à venir à Beaulac-Garthby? Je ne suis pas sûr. Je crois que Disraeli est mieux.
- Considérant les moyens réduits, il serait plus sage de s'associer avec les autres municipalités pour offrir des activités riveraines.
- Plus d'activités quelles qu'elles soient.
- Ce qui attire le plus les jeunes familles? C'est le travail et les services de base à proximité. Tel que l'épicerie, le garage, ce qu'on n'a plus à Beulac.
- Impliquer des jeunes familles et des personnes âgées.
- Pourrait y avoir du développement culturel et sportif.
- Le lac attire les familles. C'est notre cas.
- Pour les activités, à part le tour cycliste, nous n'avons jamais eu vent d'activités spéciales pour les enfants.
- Le tour cycliste sinon seulement des activités privées, sauf pour le lac.
- Il n'y a pas vraiment d'activités pour les jeunes. Faudrait s'affilier avec Disraeli.
- Mieux s'arrimer avec Disraeli pour compléter et diversifier les activités et en proposer plus.
- Mieux utiliser les espaces des écoles par exemple. Organiser des activités ponctuelles pour promouvoir le sport et les loisirs.
- Tout est au point mort au niveau des activités.
- L'accord avec Disraeli est-il toujours en force?
- Ça prend des activités qui incitent les jeunes familles à s'établir. Ce sont surtout des retraités qui habitent le village de Beulac. Ça prendrait un comité de citoyens pour se pencher sur le sujet.
- Il n'y a pas beaucoup d'offres pour les jeunes familles, on n'a pas les infrastructures nécessaires pour plusieurs activités sportives ou culturelles. Encore le ski de fond, raquette, patinoire.
- Mais pas seulement les jeunes familles, il faut attirer même les retraités.
- J'ai des enfants de 4, 10 et 11 ans et à part la superbe activité avec le Père Noël, il n'y a rien pour eux.
- Déjà, beaucoup de personnes âgées. Mettre en place des activités ou autres. Programme nouveaux arrivants. Exemption de taxe. Aide aux organisations d'activités pour les jeunes. Bibliothèque municipale.
- Je ne constate pas d'activités de ce genre chez nous, nous avons un terrain de balle entretenu mais non utilisé. Pas de patinoire non plus.
- Non, mais l'accord avec la ville de Disraeli. Elle, elle attire beaucoup de jeunes familles.

- Selon moi, rien de ce côté, il y a l'Église qui souhaite organiser des événements, faudrait être en mesure de voir les informations quelque part, mais je suis bien consciente que cela revient au proprio de l'Église.
- Il pourrait y avoir plus d'activités.
- À part le tour cycliste. Attirer les jeunes familles pour une journée seulement, mais ils partent après.
- Je crois que le l'école est un bâtiment et un terrain sous-utilisé?
- Aucune patinoire, aucune activité parascolaire les soirs ou la fin de semaine pour les enfants?
- Pas d'industrie. Besoin d'un parc industriel?
- Pas de travail pour eux.
- Aucune activité de proximité, beaucoup pour le 3e âge, bien peu pour les familles.
- On peut commencer par une patinoire.
- Pas de patinoire l'hiver pour les jeunes
- Il faudrait en faire beaucoup plus.
- Malheureusement, il n'y a plus de patinoire.
- Piste de ski de fond souhaitable.
- 2 terrains de pickleball seraient appréciés.
- Le tour cycliste sinon seulement des activités privées.
- Sauf pour le lac, les familles sont-elles vraiment attirées à venir à Beaulac-Garthby?
- Le lac attire les familles, c'est notre cas. Pour les activités, à part le tour cycliste nous n'avons jamais eu vent d'activités spéciales pour les enfants.
- La seule chose qui attire les familles est le lac.
- Il pourrait avoir du développement culturel et sportif.

SUGGESTIONS : CE QU'ON DEVRAIT AJOUTER

ATELIERS, COURS, CONFÉRENCES, ACTIVITÉS INTÉRIEURES 4 SAISONS

14 personnes suggèrent des cours tels la peinture, la cuisine, cours d'initiation au dessin, des ateliers de courte formation, nouvelle technologie par exemple, des conférences sur des sujets d'intérêt public comme la conservation du patrimoine agricole, le réchauffement climatique, la qualité de l'eau du lac et son impact, des ateliers thématiques, des démonstrations d'artistes.

Offrir un cours aux aînés n'ayant pas internet, comment utiliser internet et comment avoir accès au site web de la municipalité?

Rencontre sociale, danse, théâtre, spectacles.

Tournoi de cartes, de poches, de ping-pong, de baseball poche, de billard.

Soirée musicale, karaoké.

On propose un chapiteau au parc pour des spectacles de musique, de danses, de théâtre, de marionnettes, d'humoristes.

Comme le suggère un répondant : « Faut proposer et miser sur ce qui marche ».

ACTIVITÉS SPORTIVES À AJOUTER

POUR 30 PERSONNES : PATINOIRE

Une patinoire extérieure sur le lac ou près du Centre des loisirs est souhaitable. Deux d'entre elles proposent une patinoire sur une dalle de béton qui servirait été comme hiver. On suggère aussi un abri pour se réchauffer ou un chapiteau qui servirait pour des spectacles l'été.

POUR 19 PERSONNES : PISTES DE SKI DE FOND ET/RAQUETTES

des pistes de ski de fond ou des sentiers de raquettes (une bouche dans le parc).

POUR 19 PERSONNES : PICKLEBALL

des terrains de pickleball intérieurs et extérieurs car, comme le souligne une personne, le pickleball a la cote ces temps-ci.

POUR 6 PERSONNES : PISTE CYCLABLE

une piste cyclable au lieu de la voie ferrée et du Vélo-rail.

Les autres suggestions sportives sont : le volleyball, le volleyball de plage, le badminton, le tennis, le baseball, la pétanque, le jeu de poche, le soccer, le basket, le hockey, une rampe BMX, un skate parc.

On suggère aussi de la pêche blanche, un anneau de glace, des cabanes de pêche sur le lac.

On suggère la location d'équipement nautique au parc : kayak, paddleboard, kitesurf, pédalo, voile etc..

SUGGESTIONS DIVERSES

Fin de semaine de musique et exposition d'art, d'artisanat dans le parc central, l'été.

Marché d'artisans, festibière, dégustation, représentation de groupes de musique, jeux gonflables, animation pour les familles.

Un guichet touristique.

Retrouver le Chemin des artisans.

Fêtes du village Saint-Jean-Baptiste.

Feu d'artifice lors du tour cycliste.

Faire parler de la ville.

Jets d'eau.

Ajout d'une descente pour kayak.

Un rabais pour les cours d'aqua-forme à Black Lake?

Activités pour l'âge d'or.

Parcours de jeu pour ados et jeunes adultes.

Activités culturelles au parc l'hiver.

Faire un gym extérieur dans le parc.

Rallye dans la ville afin de faire connaître l'histoire de Beaulac et ses attraits.

Difficile d'ajouter des activités compte tenu de l'âge des résidents.

Soirée d'activité physique et de mise en forme.

Ajouter un 2e quai. Actuellement, il est souvent plein et donc impossible d'accoster au village par le lac.

Voir avec **Concert'action** pour ne pas faire les choses en double.

Voir la travailleuse du milieu.

Bibliothèque municipale.

Bibliothèque et salle de lecture. Tout dépend de l'intérêt des citoyens.

Que la municipalité fasse partie d'un réseau de bibliothèques.

Une bibliothèque plus grande.

Activités extérieures avec les enfants.

Activité avec jeux intérieurs pour enfants.

Des pièces de théâtre pour enfants, ça pourrait attirer les enfants des autres municipalités.

Activité bricolage parent enfant.

Ajouter de jeux pour enfants au parc Bellerive.

Le samedi pour les jeunes : bricolage, film sorti à la Maison des jeunes de Disraeli.

Voir avec l'église.

Vérifier avec le sanctuaire des Arts pour développer l'offre stratégique et culturelle.

J'aimerais bien savoir ce qu'il advient de l'ancienne église. J'ai cru comprendre qu'il était prévu d'en faire un véritable centre culturel.

Un festival d'arts visuels au parc, expositions diverses intérieures dans l'Église.

Le centre des arts (église) aidera peut-être à créer des événements culturels.

Exploiter l'Église

Bloc 4 : zonage et développement

QUESTION 4 a) Le délai d'émission d'un permis est acceptable

D'accord = 68 personnes

En désaccord = 68 personnes

TAUX DE SATISFACTION : 50%

Une personne sur deux est d'avis que le délai pour l'émission d'un permis est trop long, tels qu'en font foi les commentaires.

COMMENTAIRES POSITIFS

- Excellent travail Monsieur Goulet.
- Délai raisonnable.
- Bon service.

COMMENTAIRES SUR LA RAPIDITÉ DU SERVICE : 23 personnes ont écrit que c'est trop lent.

AUTRES COMMENTAIRES

- 10 jours, ce sera acceptable.
- 10 jours maximum.
- Un mois, c'est long.
- Selon les commentaires reçus, c'est tout à fait inadéquat.
- Pendant le temps de la pandémie, aucun accès pour un permis de feu.
- Interminable à une journée semaine !
- En tout cas en 2013 et 2020, c'était acceptable?
- Nous avons trouvé le délai beaucoup trop long pour la construction du chalet, difficulté à avoir accès à la personne responsable, si absence de celle-ci manque de ressources pour assurer le suivi.
- C'est long car l'employé semble débordé. Faudrait peut-être en avoir un 2e?
- Changer l'inspecteur qui n'a pas les compétences requises. Déléguer les permis mineurs et courants au secrétariat.
- Il faut insister. Trop de demandes pour une personne?
- L'inspecteur ne travaille pas à un rythme productif.
- Revoir la description de tâches du responsable. Il a peut-être trop de chapeaux à porter.
- Lors d'un refus, nous aider à trouver une piste de solution.
- On ne le sait pas. Nous avons eu connaissance de gens qui se plaignaient à ce sujet.
- 6 personnes n'ont pas d'avis puisqu'elles n'ont jamais fait de demande de permis.

Bloc 4 : zonage et développement

QUESTION 4 b) **Lorsque vous posez une question aux employés municipaux**

Environ 200 répondants pour ce bloc de questions

Les réponses indiquent un haut degré de satisfaction pour la courtoisie et la patience des employés municipaux.

Toutefois, les répondants n'ont pas tous le sentiment de recevoir toute l'information pertinente et la réponse prend parfois du temps à venir.

4. B) Lorsque vous posez une question aux employés municipaux.

On vous répond avec courtoisie. 96% OUI

On vous écoute avec patience. 93% OUI

Vous avez le sentiment qu'on considère vos besoins? 78% OUI

Vous avez l'impression de recevoir toutes les informations pertinentes 65% OUI

Si on ne peut vous donner immédiatement la réponse, on vous revient rapidement pour vous la donner. 68% OUI

On vous indique toujours la personne à qui adresser votre question. 83% OUI

Vous avez l'impression d'être servi adéquatement. 72% OUI

LES CHALETS LOCATIFS

QUESTION 4 c) L'effort d'encadrement des chalets

D'accord = 29 personnes

En désaccord = 95 personnes

124 RÉPONDANTS

TAUX DE SATISFACTION = 31%

QUESTION 6.2) L'urgence à s'occuper de l'encadrement de la location des chalets

192 RÉPONDANTS

Urgent et très urgent = 139 personnes

Pas urgent = 53 personnes

URGENT = 72%

Commentaires concernant la location des chalets

Deux questions dans le sondage concernent la location des chalets.

- À la première : **l'effort d'encadrement des chalets locatifs vous semble adéquat**, seulement **31%** des répondants ont dit oui. Donc la majorité des répondants sont d'avis que l'effort d'encadrement actuel n'est pas adéquat. Ce pourcentage est le même qu'on soit riverain ou non.
- La seconde question concerne **le degré d'urgence à s'occuper de l'encadrement (lois, règlements, etc.) des chalets locatifs**. Les répondants sont cohérents puisque **72%** nous disent que c'est urgent, voire très urgent. Chez les riverains, le pourcentage est plus élevé ; **74%** qui considèrent que c'est urgent ou très urgent.
- On suggère une taxe spéciale pour la location et une inspection pour s'assurer du respect des règlements.
- La majorité des commentaires concernent le contrôle des règles qui seront édictées concernant notamment le respect :
 - Du nombre de personnes / nombre de chambres / capacité de la fosse septique
 - Du bruit, de la musique et des party
 - Des feux à ciel ouvert / feux d'artifice tardifs
 - Du respect du lac / lavage des bateaux

COMMENTAIRES POSITIFS = 4

- Long et ardu. Je comprends qu'il y a beaucoup de mouvement au Conseil. J'approuve cet encadrement mais ces locations de chalets seraient bénéfiques pour l'attraction touristique et les finances de la ville bien sûr.
- Le délai de réalisation sont énormes sur les permis. Empêche certains propriétaires d'exploiter leur chalet. C'est dommage car la région est touristique et l'hébergement est une lacune.
- Je suis entouré de chalets à louer, ça me convient. Le monde est généralement respectueux.
- Bien correct.

COMMENTAIRES NÉGATIFS = 60

1. Renforcer et insister sur la quiétude du voisinage.
2. Encadrer la location, émettre des permis, vérifier et taxer les délinquants.
3. Je n'ai pas d'informations sur cette question toutefois c'est un dossier qui risque de devenir problématique. La municipalité doit être proactive sur l'encadrement de ce type de location à court terme afin de protéger la quiétude des résidents permanents ou saisonniers.
4. Il est urgent d'encadrer les locations de chalets. Il y a de plus en plus de chalets à louer et très peu de contrôle sur la capacité des fosses septiques, du nombre de locataires, du bruit engendré par les locations et de l'impact sur l'environnement et la qualité de l'eau du lac Aylmer.
5. Je reconnais que c'est un sujet très sensible, il n'y a pas de solution miraculeuse.
6. Devient un problème pour les résidents permanents.
7. Un vrai fléau!
8. Toujours en attente de la loi pour une taxe spéciale aux locateurs de chalet.
9. Taxe environnementale car trop de locataires pour le champ d'épuration. Même chose pour le lavage des bateaux.
10. Si la municipalité décide de favoriser ce type de location dans le projet de règlement à venir, un mot d'ordre s'impose pour toutes les activités : contrôle. Devraient être autofinancées par une tarification adéquate afin que les utilisateurs propriétaires paient leur juste part.
11. Respecter les riverains pour la musique, le bruit et les sea-doo. Leur fournir un dépliant sur les règlements et la tranquillité des riverains.
12. Les règlements devraient être mis en place. Plusieurs locataires ne respectent rien.
13. Bruit tard en soirée, musique parfois très forte.
14. Beaucoup de locataires ne respectent rien.
15. Selon certains riverains qui demeurent près des chalets à louer, ce n'est pas facile car beaucoup trop de monde dans les chalets et c'est la fête
16. Je ne sais pas. Besoin d'informations. Quelles sont les règles de la municipalité? Vous vous êtes penchés sur AirBNB?
17. Il faut penser à notre lac. Ces personnes viennent ici et ne se soucient pas de la fragilité de notre lac. Dans le nord, quelqu'un qui loue un chalet et qui amène une embarcation peut payer jusqu'à 350\$ juste pour la mise à l'eau de son embarcation... ici rien du tout
Parfois un chalet accueille plusieurs visiteurs, trop même, il serait bon de limiter le maximum de visiteurs.

COMMENTAIRES NÉGATIFS (SUITE)

18. Il faut une réglementation adéquate pour garder la quiétude et éviter de polluer le lac.
19. Il faut une patrouille qui vérifie de façon sporadique l'application des règles.
20. Location à long terme seulement avec restriction 2 chambres = seulement 4 personnes maximum, 3 chambres= seulement 6 personnes maximum.
21. Limitation du nombre de chalets locatifs par secteur.
22. Aucun règlement en vigueur.
23. C'est le plus gros problème des résidents payeurs de taxes de Beaulac car les propriétaires de locatifs se foutent de leurs voisins et de nous. Il n'y a aucune conséquence ou amende significative.
24. Faire un suivi plus serré pour les fosses septiques et les puits.
25. En fait, comme il n'existe aucune réglementation à ce sujet, les dispositions sur le bruit sont les seules permettant de gérer les nuisances. Nous souhaitons exercer cette activité de façon responsable mais en l'absence d'encadrement, nous ne pouvons pas construire. IL ne faut pas pénaliser la majorité mais intervenir sur les délinquants minoritaires.
26. J'ai lu le projet de règlement. Attention à l'ingérence sur les propriétés privées. Il est intrusif et semble exister simplement pour aller percevoir de l'argent et satisfaire les retraités qui ont peur de se faire envahir. Beaucoup de municipalités du Québec ont des règlements sur les locatifs qui sont beaucoup mieux bâtis. Il est bien plus important de viser la santé du lac et la gestion des bateaux (lavage, vitesse, longueur des bateaux, accessibilité à l'eau, présence de vigiles, érosion, cyanobactéries etc.).
27. Finaliser l'élaboration du règlement en ébauche.
28. Je ne connais pas l'effort qui a été fait mais pour le propriétaire qui loue : faire connaître et faire respecter une heure fixe pour la fin des party (exemple minuit). Faire connaître et faire respecter les règlements de feu à ciel ouvert au cours des périodes de sécheresse. Interdire les feux d'artifice après 22h.
29. Bruit souvent tard en soirée. Musique souvent trop forte.
30. Une loi au plus vite avec critères bien précis. Une loi dure.
31. À voir lors de la mise en application de la nouvelle réglementation car le phénomène prend de l'ampleur.
32. Peu de contrôle.
33. Moi, ce sont les roulottes qui sont installées un peu partout qui me dérangent. Il y en a beaucoup sur la pointe Maheu où j'habite. J'ai un voisin en arrière de chez moi qui a acheté un terrain et y met sa roulotte du printemps jusqu'à l'automne. En plus il a rasé tous les arbres. C'était une forêt et là c'est un champ. Vraiment triste.
34. Plus de suivi et de respect des règles.
35. Il devrait y avoir une heure précise pour arrêter la musique et les feux à l'extérieur. Il y a beaucoup de feux d'artifice. De plus en plus chaque année. Sensibiliser les locataires au respect d'autrui. Les propriétaires devraient l'exiger.
36. Avertir tous ceux qui louent les chalets de ne pas nourrir les canards.
37. Je n'ai pas loué de chalet encore mais en 2013 j'ai installé ma roulotte sur mon terrain sur le chemin de la Longue-pointe. Maintenant les terrains sont vendus et le lieu ...
38. Est-ce qu'il y a vraiment des suivis?
39. Excellent, vous devriez viser les propriétaires problématiques au lieu de tous les locataires. Je loue et je fais très attention à bien choisir les locataires pour préserver la quiétude de mes voisins

COMMENTAIRES NÉGATIFS (SUITE)

40. Aucune politique claire, aucun contrôle et aucun respect de la quiétude des voisins. Aucun respect des règlements municipaux en matière de civisme.
41. Louer à moins de personnes. Trop de monde sur le lac. Beaucoup de bruit avec les 4 roues : très bruyant.
42. Les gens sont irrespectueux pour les résidents permanents. Ils brisent la tranquillité. Solution augmenter les taxes pour location ou l'amende pour non-respect du bruit aux propriétaires. Exiger la location au mois réglerait peut-être le problème des fêtards.
43. Il manque de surveillance. Les locataires font des fêtes, des feux d'artifice et de la musique jusqu'à très tard dans la soirée et les résidents n'ont aucun pouvoir car la majorité des chalets loués le sont par une agence. Impossible de joindre quelqu'un pour demander d'arrêter le bruit. Très désagréable.
44. Personne ne se déplace pour constater le non-respect des règles par les locataires.
45. Interdire la location où arrêter l'émission de permis.
46. Il faut que le règlement soit proposé aux citoyens par courrier avant qu'il ne soit débattu en séance du Conseil pour son adoption et que les suggestions apportées par les citoyens depuis des années soient considérés dans le futur règlement.
47. Plus de suivi. Il faut respecter les règles.
48. Il n'y a pour l'instant aucun règlement pour la location de chalet et plus encore, les responsables des règlements et des lois ne sont pas contrôlés pour la location des chalets, ce qui représente une grosse lacune pour tous les citoyens qui sont contraints de vivre avec ces locations qui diminuent beaucoup la qualité de vie, avec la nuisance qui les accompagne, sans parler des problèmes que ces locations causent à l'environnement.
49. À ma connaissance, le projet de loi n'est pas encore adopté. Je suis très préoccupée par les chalets locatifs. Ceci contribue à la perte de tranquillité du voisinage.
50. Un chalet de notre chemin est loué sans permis et aucune action n'est prise de votre part.
51. Trop de party et de bruit souvent le nombre de personnes admises dans un chalet est dépassée. La capacité sanitaire des chalets est dépassée.
52. Cela amène trop de bateaux extérieurs, on en a déjà beaucoup.
53. Exiger un permis de location qui serait surveillé et même suffisamment cher pour qu'il y ait moins de location.
54. Les délais de plusieurs années sont inadmissibles. Une municipalité riveraine se doit d'être proactive. Les nuisances dans notre secteur sont dues en grande partie au nombre de chalets locatifs et au manque de respect du nombre de personnes.
55. Pour les chalets locatifs, il y en a beaucoup à Beulac mais quand le proprio respecte bien les consignes, cela aide à ce que les locataires respectent de leur côté les règles. Les propriétaires de chalets surpeuplés sont les fautifs, pas les gens qui louent. Faut juste resserrer les règles et les appliquer. Pas de passe-droit parce qu'on est ami avec une personne qui est sur le Conseil.
56. Beaucoup trop de personnes pour un chalet qui devraient respecter le nombre de chambres selon le système d'épuration de la fosse. Limiter le nombre de semaines de location suivant la saison estivale. Éliminer les permis au chalet qui ne font que de la location. Cela occasionne la diminution de la vraie résidence.
57. Est-ce que nous en avons un? Je n'en ai jamais entendu parler.

COMMENTAIRES NÉGATIFS (SUITE)

58. Le règlement sur ce genre d'activité doit être mis de l'avant le plus tôt possible avec un encadrement pour la sécurité des gens qui résident dans l'entourage. S'assurer qu'aucun coût lié à cette activité ne soit imputé à la municipalité mais plutôt le contraire : générer des profits à cause du surplus de travail demandé aux gens de la municipalité.
59. Pas certaine mais espérance, ne serait-ce que pour le lavage de bateau. Un règlement sur les party.
60. Est-ce qu'il y a vraiment de l'encadrement? Toutes les propriétés autour de nous sont des chalets locatifs. Nous voyons la location de chalets comme très néfaste pour le résident permanent parce qu'il faut se le dire, la location signifie festoyer, musique forte, capacité des chalets dépassée. Location de chalet n'apporte aucune retombée économique pour la municipalité ou très peu. Les locataires et les propriétaires de chalet locatif n'ont aucun sentiment d'appartenance à la communauté. La municipalité délivre peut-être beaucoup de permis de construction à des acquéreurs de chalet qui veulent en faire la location mais c'est faux de croire qu'un acheteur qui compte acquérir un chalet pour ses fins personnelles ne voudra pas le rénover où y habiter toute l'année. Il faut réglementer ce domaine sinon Beaulac va faire fuir les résidents permanents et se retrouver avec une municipalité fantôme ou plus personne ne voudra venir s'établir autour du lac. Plusieurs solutions pourraient être envisagées mais elles demandent toutes un contrôle de la municipalité et des amendes salées sinon rien ne changera :
1. Éliminez la location à court terme ;
 2. Instaurer l'obligation d'avoir un permis ou une surtaxe importante pour la location, tant qu'à en avoir aussi bien que la municipalité en bénéficie ;
 3. S'assurer qu'avant de délivrer un permis, le propriétaire prouve qu'il est en règle et possède son permis d'hébergement touristique de courte durée ;
 4. La ville de Rock Forest ne permet que les B&B ce qui force le proprio à fournir le déjeuner, ça pourrait en décourager plus d'un ;
 5. La municipalité pourrait également permettre un nombre limité de semaines par année de location de chalet. Ainsi les propriétaires de chalet pourraient chaque année louer leur chalet personnel comme la réglementation provinciale le permet. On éliminerait ainsi les gens qui achètent un ou plusieurs chalets pour ne faire que de la location.

Nous venons tout juste de nous établir de façon permanente à Beaulac afin de quitter la ville et nous avouons que cet été nous avons réalisé qu'à cause de nos voisins, nous allons probablement rester moins longtemps et vendre plus tôt que nous ne l'aurions espéré. Malheureusement, les gens ne s'achètent plus de chalet pour le plaisir mais pour faire de l'argent.

QUESTION 4 d) **Satisfaits du nombre de services et de commerces offerts à Beaulac?**

D'accord = 36 personnes

En désaccord = 108 personnes

TAUX DE SATISFACTION = 25%

Seul 1 répondant sur 4 est satisfait des services et commerces offerts à Beaulac.

On souhaiterait avoir :

- un vrai restaurant,
- une épicerie,
- un vrai dépanneur,
- un guichet automatique,
- un garage,
- une quincaillerie,
- un poste de lavage de bateaux,
- un magasin général.

45 personnes commentent le fait qu'il n'y a presque aucun commerce à Beaulac, qu'il fait conserver ceux que nous avons (école, bureau de poste, poste-essence, dépanneur, restaurant et cantine l'été), qu'il faudrait faire des efforts pour améliorer l'offre, etc.

4 personnes font des suggestions pour améliorer la situation : vente de garage, entente inter-municipale, agrandir la halte pour V-R, avoir un service de policier, d'ambulance, de pompier.

4 personnes voient les choses de façon positive, voici leurs commentaires :

COMMENTAIRES POSITIFS

- Pour la grandeur de notre beau village, c'est bien. Essence, resto et parc.
- Nous avons un dépanneur, de l'essence et 2 restaurants en saison estivale. Dommage que le manque de personnel oblige nos commerçants à fermer 1 ou 2 jours par semaine.
- Le parc Bellerive est bien nettoyé et entretenu. Je suis fier de ce lieu à Beaulac avec toutes les belles tables de pique-nique. Et tous les bancs du parc, je les utilise à tous les jours où je vais marcher au sentier pédestre du parc Bellerive.
- Conserver vélorail et le resto de la Marina.

QUE FAUDRAIT-IL DÉVELOPPER SELON LES RÉPONDANTS?

RESTAURANT

- **5 personnes** = Un restaurant.
- Un vrai resto avec service intérieur au parc Bellerive.
- Resto autre qu'un casse-croûte.
- Un bistrot.
- Le resto de la Marina devrait être plus gros et serait très rentable. Exemple Disraeli.
- Un restaurant bar.
- Il pourrait y avoir un casse-croûte et un kiosque à crème glacée au parc, près du parc à Beaulac l'été.
- Je trouve que le restaurant Marleau est un milieu mémère.
- Il faut un casse-croûte permanent.
- Mention positive : Marina casse-Croûte depuis gestion par resto des cantons.
- Cantine du bord du lac. Merveilleux, bonne idée, accueillant.

ÉPICERIE

- **8 personnes** = une épicerie
- Avoir accès à un marché près du chemin Longue-pointe.
- Une épicerie-dépanneur serait bienvenue dans le village. Bien qu'il y en ait sur la 112.
- Il faudrait une petite épicerie, une boucherie, une boulangerie.
- Serait souhaitable plus près.
- Il faudrait un marché public.
- Manque une petite épicerie de proximité.
- Besoin d'une épicerie avec des produits naturels et plus de variétés.

DÉPANNEUR

- Il faut absolument garder le dépanneur ouvert.
- Il faudrait un dépanneur fonctionnel.
- Il faudrait des petits commerces locaux pour produits de consommations pour ne pas être obligé de se rendre à Disraeli.
- Il faut plus de commerces, dépanneur.
- Vraiment pas assez. Je vais toujours à Disraeli.
- Il n'y a pas d'accommodation. Aucun commerce, il faut toujours aller à Disraeli.
- Il faut aller à Disraeli. Il pourrait y en avoir plus, ça éviterait de toujours se déplacer à l'extérieur.
- Quel commerce? Un dépanneur fru?
- Il manque un vrai bon dépanneur.
- Il manque un dépanneur convenable.
- Dépanneur-essence, bâtisse qui a besoin d'amour? Je me sens insécure d'y entrer. Semble y avoir de la contrebande. Et l'accueil, les gens qui sollicitent pour leur religion.
- Dépanneur désuet et à moitié ouvert.

SUGGESTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT

- Les ventes de garage devraient être libres pour que les gens de Beaulac profitent de l'achalandage au lac et au parc sans permis non plus. Les taxes sont déjà assez élevées, bien peu de monde de Beaulac profitent des retombées.
- Pourvu qu'il y ait des ententes avec les municipalités environnantes.
- Tout le monde vient descendre leur bateau à la Marina, mais ne restent pratiquement pas par la suite de leur journée. Il manque d'attractivité, mais quoi? Une halte plus grande pour VR? Des spectacles, à vous de voir.
- Bureau de poste, pompier, policier, ambulance accessible en tout temps.
- Un service de communication aux citoyens, aiderait à donner un sentiment d'être inclus dans sa propre municipalité.
- La présence de Toxicogite est un cancer pour notre municipalité. Depuis l'installation de ce service, le village s'est détérioré. La sécurité et la quiétude ne sont plus au rendez-vous. Favoriser l'établissement d'industries, de services, de commerces. Avec incitatif comme congé de taxes pour une période de 3 à 5 ans.

SUGGESTIONS DE COMMERCE

SERVICES BANCAIRES

Y a-t-il un guichet automatique?

Un service bancaire.

Et la caisse populaire?

Caisse pop.

Je ne peux être ni pour ni contre s'il y a une demande, il y aura des commerces. Mais il faut s'assurer d'avoir un guichet bancaire automatique, genre Desjardins ou autres.

GARAGE

Service pour auto électrique.

Garage serait apprécié.

Un garage mécanique.

Un garage serait apprécié.

QUINCAILLERIE

Une quincaillerie serait aussi très utile.

Une quincaillerie.

LAVAGE DE BATEAUX

Pas de service pour laver les bateaux.

Priorité lavage des bateaux, surveillance de la mise à l'eau des bateaux.

MAGASIN GÉNÉRAL

Un magasin de type Corvette, Dollarama.

COMMENTAIRES NÉGATIFS (services et commerces)

1. Lesquels?
2. Maintenir le bureau de poste.
3. Il y a peu de commerces.
4. Il ne reste que l'école à Beaulac, c'est essentiel.
5. Loin d'être satisfaisant, un dépanneur à la sortie, essence, un resto, il n'y a plus d'épicerie, plus de caisse et plus de guichet.
6. Il n'y a pas grand offre.
7. Pas assez de commerces.
8. Cela pourrait être amélioré.
9. Un dépanneur, un resto et une cantine à la Marina, c'est peu.
10. Il faudrait encourager le retour de certains commerces de services. Il n'y a rien.
11. Aucune entreprise ne va s'établir parce qu'il n'y a pas d'eau potable.
12. Seulement un poste à essence et un dépanneur, un restaurant et une cantine l'été.
13. Très peu de commerces.
14. Quel commerce ? Marleau et dépanneur?
15. Ils sont tous en train de fermer.
16. Il ne reste plus beaucoup de services et de commerces. Ceux qui existent sont bien.
17. Pour la population, nous ne devons pas nous attendre à être comme à Thedford.
18. Il n'y a pas grand chose.
19. C'est dommage mais Beaulac est un village qui se meurt lentement. Il serait souhaitable de s'associer avec les autres municipalités.
20. On perd des touristes car aucun service au village café, pas d'épicerie, pas de restaurant.
21. Ce n'est pas évident. Pas assez de volume?
22. Très peu de commerces, mais réaliste en fonction de la situation géographique.
23. Il faut faire plus, plus de promotion des entreprises.
24. Il pourrait y en avoir plus.
25. Beaucoup de place à amélioration.
26. Aucune signature, ni image de marque. Il manque de vision à Beaulac.
27. Il n'y a rien.
28. Manque de services et de commerces.
29. Il faut conserver ceux qui nous restent.
30. Il n'y a pas beaucoup de commerces depuis le départ de la caisse et de l'Église. Heureusement qu'il y a Concert'action.
31. Conserver ceux qui restent.
32. Des commerces il n'y en a plus.
33. Il n'y a pas grand chose.
34. Pas de commerce. On est vraiment au minimum.
35. On n'a pas le choix, on prend ce que nous avons.
36. Nous devons nous rendre à Weedon ou à Disraeli pour obtenir une variété de services.
37. Nous comprenons que le nombre d'habitants rend cette possibilité plus difficile, mais je préférerais encourager des entreprises locales si cela était possible.
38. C'est limite. Nous allons à Disraeli.

39. Je comprends que dans l'état actuel de la municipalité, il soit quasi impossible qu'un nouveau commerce soit viable.
40. Dernière année, beaucoup de fermeture la caisse, l'Église, la Patinoire.
41. Comment encourager les petits entrepreneurs à s'établir ici? Il faudrait de l'espace, des infrastructures et cetera.
42. Tout est à Disraeli.
43. Un commerce en attire un autre.
44. Faudrait les identifier.
45. La ville de Disraeli est proche pour l'épicerie et le magasinage.

TRANSPORT COLLECTIF ET/OU ADAPTÉ

QUESTION 4 e) **Un service de transport collectif régulier devrait-il être mis en place?**

D'accord = 76 personnes

En désaccord = 124 personnes

200 RÉPONDANTS

TAUX DE RÉPONSES POSITIVES = 38%

QUESTION 4 f) **Un service de transport adapté devrait-il être mis en place?**

D'accord = 117 personnes

En désaccord = 74 personnes

191 RÉPONDANTS

TAUX DE RÉPONSES POSITIVES = 61%

- À la question : un service de transport collectif régulier devrait-il être mis en place ? 38% des répondants,es répondent par l'affirmative.
 - À la question : un service de transport adapté devrait-il être mis en place ? 61% des répondants,es répondent par l'affirmative.
 - 50% des répondants identifient comme première destination Thetford-Mines surtout pour les soins de santé (hôpital, cliniques diverses, etc.) et les centres commerciaux.
 - Les autres destinations sont nommées de manière minoritaire soit Disraeli, Weedon, Coleraine et Sherbrooke et Victoriaville.
 - En ce qui concerne la fréquence d'utilisation, peu nombreux sont ceux qui choisissent une fréquence en réponse à cette question, soit 64 personnes sur 244 répondants; les autres répondants affirment qu'ils n'utiliseraient jamais ce service car ils ont un véhicule à leur disposition.
 - Ceux qui précisent à quelle fréquence sont majoritairement d'avis qu'une fois par semaine serait la bonne fréquence.
-

COMMENTAIRES

Avec Concert'Action CAB

- En complément ou rattaché à Concert'Action.
- Vous avez Concert'Action, voir avec eux ce qu'on peut faire.
- Le CAB fait déjà du médical.
- En collaboration avec CAB, achat véhicule adopté, location.
- Il y a du dépannage offert par le CAB.
- CAB offre déjà le service.
- Aider où contribuer au service de transport offert existant CAB.

S'unir aux autres villages

- En union avec les villages environnants.
- Avec les villages environnants.

Coûts

- Sûrement, l'utilisateur payeur pour les soins médicaux.
- Si les coûts sont raisonnables.
- S'il s'agit d'un réseau de bénévoles, oui.
- Pour qui? BS.?
- Mais à quel prix?
- Difficile à mettre en place pour notre petite communauté. Tout a un coût.
- A la condition que les utilisateurs paient pour le service.
- Certaines personnes le font déjà, peut-être les dédommager?

Besoins, demandes

- 8 personnes : Ça dépend des besoins. Hôpital, rendez-vous et cetera.
- Pourquoi ne pas s'associer avec Disraeli?
- 2 personnes : Pour les personnes de 50 ans et plus. Selon les rendez-vous médicaux.
- Pour personnes âgées. Faire son épicerie à Disraeli une fois par semaine.
- Bonne idée. Pour les personnes qui le nécessite, pour favoriser l'inclusion sociale.
- Tu ne peux pas être contre la vertu?
- Pour se rendre à Disraéli ou CLSC et cetera.
- Plusieurs résidents se retrouvent isolés.
- Ce service devrait relever de la MRC.
- Oui, si des personnes sont en perte d'autonomie et de mobilité.
- Plusieurs personnes n'ont pas de voiture.
- Pour personne n'ayant pas de véhicule.
- Pour rendez-vous médicaux ou autre n'ayant pas de véhicule pour le transport.
- Je ne vois pas l'utilité, à part pour les jeunes, pour aller à Disraeli.
- Un autobus qui va à Thedford une fois par semaine
- Peut-être un taxi adapté.
- Pour le choix médical à venir, beaucoup de nouveautés.
- Organiser des sorties pour des spectacles. Maison de la culture à Weedon
- Complicé à organiser pour tout le monde.

Bloc 5 : Administration générale

La cinquième section du sondage concernait l'administration municipale.

QUESTION 5 a) **L'effort de développement de Beaulac est adéquat et suffisant.**

D'accord = 42 personnes

En désaccord = 126 personnes

TAUX DE SATISFACTION = 33%

Seul 1 répondant sur 3 est d'avis que la municipalité fait suffisamment d'effort pour le développement et/ou que les efforts faits sont adéquats.

COMMENTAIRES NÉGATIFS

- 4 personnes : Il y a toujours place à l'amélioration.
- Avant de penser au développement de la municipalité faudrait commencer par régler les problèmes qui existent déjà entre autres l'eau potable, la location de chalet.
- Pas d'eau potable au village. Le traitement des égouts semble mal gérer au village. Vidange du bassin principal négligé?
- Manque d'eau potable et usine d'épuration saturée.
- Trop de dossiers stagnants : lavage de bateau, location de chalet, subventions gouvernementales, eau potable.
- De l'eau potable à l'année s'il vous plaît.
- De grâce, n'essayez pas d'attirer davantage d'activité où un quelconque moteur est nécessaire, il y en a déjà suffisamment.
- Taxes trop chères. Plus maître chez nous.
- Les jeunes familles ne sont pas intéressées, aucun développement économique (usine, commerce etc.)
- Il manque des épiceries, restaurants et autres.
- Je ne vois pas de quel effort il s'agit.
- Je ne perçois pas les efforts pour améliorer ce beau petit village.
- Je ne crois pas qu'il y a eu du développement jusqu'à présent.
- Nous souhaitons garder la tranquillité et la paix dans notre beau village. Nul besoin de développement.
- Vieille mentalité.
- Il n'y a aucun développement à Beaulac.
- Nous avons peu à offrir sauf le lac. Pas de main d'œuvre. Tout le monde est retraité ou non-résident.

- Taxes trop élevées, réglementation trop stricte, jamais rien vu de semblable ailleurs.
- Nous avons un joyau à préserver avec urgence, les études longitudinales sur plusieurs années. Le report à l'année prochaine ne vise qu'à tourner en rond.
- J'aimerais avoir plus de commerces.
- On pourrait sûrement faire plus d'attraits pour les jeunes familles et les commerçants.
- Aucun développement à court, moyen ou long terme.
- Nous n'entendons pas parler de rien au sujet du développement pour Beaulac.
- Je me demande si vous avez des efforts de fait à ce jour afin d'accueillir des jeunes familles à venir s'installer dans notre beau village et de saisir de nouvelles opportunités à l'implantation de commerces et de petites industries potentielles.
- Aucune vision de l'avenir sur l'environnement, l'image de marque, le récréotouristique.
- Je n'ai pas vu de résultats concrets du développement en 15 ans.
- Vélo-rail et nouveau quai, pas de développement significatif selon moi.
- J'ai un chalet qui est notre maison présentement sur le chemin Tanguay, j'ai aussi un terrain sur le chemin Couture qui n'est pas bâtissable. J'ai l'impression que je dois tout faire moi-même pour le rendre zoné blanc. J'ai l'information pour entreprendre le travail, mais aucune volonté de m'aider à le faire. Je me dis que cela apporterait d'autres taxes. J'ai l'impression que rien n'avance, et ce depuis 5 ans. J'ai du mal à comprendre.
- Il est important d'avoir un plan bien monté ensuite, voir aux subventions en place pour le réaliser mais aujourd'hui, avec le cahier sondage, nous pouvons parler de nos insatisfactions et des actions insuffisantes comme la maison du 27, rue Saint-François, qui n'est pas encore démolie. Elle nous fait rappeler le gros feu du 15 mars 2020. Cela a totalement changé le centre du village et attristé tous les résidents. Cette catastrophe a remis la fragilité de notre sécurité en tout début de notre isolation COVID. Ca a causé un stress, de l'anxiété, de la déprime en chacun de nous.
- Je note l'inverse depuis quelques années.
- Nous sommes dans une zone de villégiature pour les résidents et chalets en location : application des lois: ne pas nourrir les oiseaux l'été qui apportent de la vermine chez les voisins. Annuler la présence des coqs qui chantent de 6h00 à 9h le matin. Éviter le bruit trop tôt le matin.

LAVAGE DE BATEAUX

- Je suis convaincu que notre belle municipalité bénéficierait d'être plus développée : mini épicerie, lave bateau, activités diverses.
- Lavage des bateaux, un coût d'accès à la rampe de bateau est essentiel.
- Le lavage des bateaux au quai devrait être exigé.
- Que les municipalités aillent de l'avant, le maire de Disraeli est peu enclin à la protection de l'environnement et bien, lorsque les propriétaires de bateaux iront envahir ses quais, il réagira.

MANQUE D'INFORMATIONS SUR LE SUJET

- Besoin d'informations pour répondre, mettre à jour le site web de la municipalité. C'est un excellent moyen de communication avec les citoyens.
- Je n'assiste à aucune réunion.
- Je ne suis pas assez au courant pour émettre une opinion.
- Il faudrait que je m'informe.
- On a besoin de plus de renseignements.
- Nous ne sommes pas en mesure d'évaluer les efforts déployés par manque d'information.

COMMENTAIRES POSITIFS ET SUGGESTIONS D'AMÉLIORATION

- Développer un volet « retraités », attirer des hébergements genre RPA pour personnes autonomes avec activités en plein air.
- I suggest more developpement more young growth. Make it more inviting for retirement.
- Nous avons un village d'une rare beauté naturelle, on devrait pousser pour augmenter la population permanente, le développement résidentiel. Il faut développer le bord de la rive 4 saisons.
- On pourrait sûrement faire plus d'attraits pour les jeunes familles et les commerçants.
- Le développement touristique devrait être prôné afin d'attirer des revenus à la municipalité.
- Favoriser l'installation de commerces d'hébergement, de restauration.
- Need more growth, more developpement.
- On doit encourager les entreprises.
- Visons à devenir un village axé sur le développement durable à tous les points de vue et mettons la santé du lac en tête de liste des priorités d'action.
- Un souhait, le vélo est déjà une forme de marque de distinction pour le village. Pourquoi ne pas miser sur le développement d'un réseau intermunicipal de pistes cyclables?
- Pas du tout adéquat, il faut engager des firmes spécialisées dans le domaine pour faire un plan de développement. Les conseillers et les employés de bureau n'ont pas l'expertise et les ressources nécessaires pour faire ce genre de boulot.
- Les commerces et services? Si on se compare à nos voisins, je constate que nous sommes bien traités et servis.
- Adéquat pour le village.
- Projet pour attirer de jeunes familles exemple accès à la propriété, service haute vitesse adéquat, publicité.
- Le développement touristique devrait être prôné afin d'attirer des revenus à la municipalité.
- Exemple des activités qui avaient lieu jadis : les voiles, les fêtes foraines, etc. Rendre lumineux ce beau village.
- Regardez l'achalandage à Disraeli. Mini-pot pourrait être ajouté ou autre jeu pour tous les âges.
- Piste cyclable à développer.
- Petit café, resto, chocolaterie, microbrasserie près du lac ou à l'Église à développer. C'est très attirant pour les touristes et les résidents de chalet en été.

La cinquième section du sondage concernait l'administration municipale.

QUESTION 5 b) **Les séances du conseil sont menées de façon efficace.**

D'accord = 59 personnes

En désaccord = 102 personnes

TAUX DE SATISFACTION = **37%**

- À la question : les séances du conseil municipal sont menées de façon satisfaisante, un peu plus du tiers des répondants sont d'accord, soit seulement **37%**. Il y a donc place à l'amélioration!
- On constate que la chicane agace singulièrement les citoyens.
- De même, la discipline et le respect sont souhaités.
- Les citoyens apprécient la diffusion sur le WEB mais ils veulent pouvoir entendre distinctement la personne qui parle, ce qui n'est pas le cas actuellement.
- Les citoyens, es souhaitent être pris en compte dans les décisions du conseil.

Nous avons ajouté les commentaires faits à la toute fin du sondage à ceux qui ont été faits dans cette section.

COMMENTAIRES POSITIFS

- Mon conjoint et moi avons beaucoup d'admiration et de respect pour les gens comme vous qui s'impliquent et qui font ce que vous faites pour améliorer la qualité de vie de tous les citoyens. Merci et bravo.
- Bravo pour ce que vous faites pour améliorer la qualité de vie de toute la population. Merci.
- Nous souhaitons à tous les membres du Comité la bienvenue. Bonne chance pour redresser cette barge.
- On est heureux ici à Beaulac, les gens sont gentils et recevants. Depuis 15 ans, nous sommes au parc Beaulac-Garthby et nous connaissons plusieurs personnes, dont plusieurs sont devenus des amis. Nous savons qu'il n'est pas facile de gérer une petite municipalité dont une bonne partie de la population sont des résidents saisonniers. Merci aux gens qui travaillent à améliorer le sort de tous en étant juste et équitable pour chacun d'entre nous.
- On doit y travailler plus sérieusement. Le nouveau Conseil me permet de croire que tous les efforts seront mis en place. Déjà, ce sondage en est le début.
- Nous avons eu quelques beaux projets. Entente intermunicipale pour camp d'été, Bibliothèque, Aréna, Écocentre, belle initiative. C'est une ressource à ne pas négliger. Fait par l'ancien maire.
- Bravo pour vos efforts. Bonne chance pour le futur.
- Félicitations au nouveau maire monsieur Drolet!
- Après seulement 2 séances du nouveau maire, ça semble satisfaisant.
- Ils font leur possible.
- Maintenant oui, on espère.

CHICANE

- Il serait temps que les 2 conseillères qui sont la cause du mauvais climat aux assemblées soient remises à leur place. Fini leur enfantillage.
- À mon avis, le trip de pouvoir n'est pas du côté du maire, mais plutôt du côté des 2 conseillères.
- Christina Pinard en assemblée dégage de l'agressivité et en plus son conjoint amène un conflit d'intérêt. Ça ne donne pas une bonne impression pour notre municipalité.
- Faites taire madame Pinard.
- Certaines conseillères devraient se faire remettre à l'ordre, ce n'est pas le temps de se chicaner lors des conseils. Les ateliers servent à cela. Unité, discipline et les incompetents devront quitter.
- Évitez les chicanes.
- Maire et conseillères en chicane?
- Je n'y suis pas allé encore mais j'irais bientôt quand les chicanes seront terminées!
- Toujours de la chicane et du désaccord!
- Présentement, je trouve cela déplorable. Réglez vos comptes en dehors des séances.
- Toujours de la chicane!
- Pas vraiment satisfaisant, on sent tellement de frictions entre vous.
- Le désaccord entre élus et aussi employés municipaux rendent le rendement inefficace.
- Plus d'harmonie entre les élus et le maire. Le travail doit se faire pour les citoyens avant tout.
- Manque de transparence, d'informations comme citoyenne. Je n'ai aucune idée de l'orientation de la municipalité.
- Très déçu du congédiement de la DG. Qu'est-ce qui se passe dans ce foutu conseil? Dictature.
- Les conseillers devraient faire leur job, aller sur le terrain pour voir les besoins, exemple, conseiller voirie, conseiller des parcs. Et cetera.
- Je n'assiste pas souvent mais j'ai trouvé que certaines assemblées étaient houleuses. Le climat n'était pas bon.
- Nous souhaitons une meilleure atmosphère au Conseil. Ils doivent travailler ensemble et non individuellement.
- Honnêtement, le climat actuel est peu propice au travail d'équipe. C'est bien dommage de voir un groupe de personnes aussi peu fonctionnel. Je crois personnellement que la municipalité devrait être mise sous tutelle. Gagnerait à engager un médiateur pour régler les guéguerres qui paralysent le fonctionnement de la municipalité.
- Je devrais aller voir, il semble qu'il y a eu une grosse période de turbulences.
- J'ai trouvé que certaines assemblées étaient houleuses. Le climat n'était pas bon.
- Il semble y avoir un peu de dictature et de connivence. C'est mon opinion.
- Le Conseil municipal n'est pas productif dû à des querelles récurrentes.
- Présentement, avec les conflits, c'est difficile de dire que vous gérez bien et efficacement tant au niveau administratif que financier. J'espère sincèrement que vous avez tous le même but : le bien-être des citoyens et de la Communauté.
- Je pense que oui, mais la bisbille au Conseil... Aimerais être rassuré. Bonne chance et merci pour votre travail.
- Il y a des choses à faire pour faire développer plus. Mais je peux dire que ça s'améliore un peu. Faut s'entendre entre vous en premier. Et pas laver votre linge sale en public.

RESPECT ET DISCIPLINE

- Le maire droit doit prendre plus sa place et surtout y mettre de l'ordre.
- Le maire doit garder le contrôle, c'est lui qui préside l'assemblée.
- Devrait avoir une meilleure discipline en séance.
- On sent un désir de clarté et de respect pour les citoyens. On espère ressentir un climat plus chaleureux entre les membres du Conseil.
- J'ai été soufflé devant le manque de respect du maire envers ses collègues féminines qu'il coupe allègrement et de façon cavalière. Il dit qu'il a honte mais c'est à lui qu'il revient d'établir un climat de respect lors des ateliers de travail. Quand j'ai entendu que les conseillers avaient appris par la feuille de chou du maire le projet de restructuration et l'affichage imminent de 2 postes.
- Pas de contrôle, tout le monde parle en même temps.
- Aucune discipline.
- Manque de respect de certaines conseillères.
- On a hâte que ça se régularise.
- Devrait être mieux préparé avant la rencontre. On n'aime pas les surprises en cours de séance.
- Plus de respect serait apprécié.
- Il faudrait se discipliner.
- Il faut de l'encadrement pour la bonne marche de séance. Les questions doivent être pertinentes aux résolutions.
- Il faut une personne neutre pour animer l'assemblée, pour respecter l'ordre du jour et chronométrer le temps.
- J'ai aussi hâte que la mairie et le Conseil soient plus stables.
- Espérons que l'ambiance sera plus sereine pour la suite des choses.
- Je vous souhaite de retrouver l'harmonie au Conseil et de continuer le travail d'amélioration de toutes les structures pour augmenter la qualité de vie des citoyens.
- Arrêtez de prendre les citoyens pour des imbéciles et accepter ce qu'ils vous disent.

DIFFUSION SUR FACEBOOK

- Je regarde Facebook. Honnêtement je suis fière du déroulement des séances. Félicitations
- Les diffusions sont appréciées, mais le son est mauvais et c'est très difficile de savoir qui parle.
- Je trouve que la caméra devrait être placée plus près des membres du Conseil et non au plafond.
- C'est bien que nous ayons la diffusion sur Facebook.
- Le son est très mauvais sur le web et donc difficile de suivre les informations.
- Sur internet, le volume n'est jamais adéquat.
- Son et caméra : retransmission des séances du Conseil inadéquat sur internet mais apprécié. S'il vous plaît, faites l'amélioration nécessaire. Merci
- Son inaudible et images inadéquates.
- Nous constatons une amélioration de la diffusion web.
- Ça coupe toujours impossible de suivre.
- La diffusion en direct sur le Facebook, c'est un plus.
- La diffusion m'a permis de m'intéresser à ce qui se passe dans ma municipalité.
- Le son de la séance internet est mauvais et il devrait y avoir des micros pour tous les intervenants et les conseillers et pour les questions des citoyens.
- Apprécié les séances sur Facebook. Est-il possible que tous les élus aient des micros?

PARTICIPATION CITOYENNE

- Permettre au monde de faire leurs commentaires et de poser des questions.
- Avoir plus d'infos 2 semaines d'avance pour avoir le droit de donner mon opinion.
- Manque d'informations sur les sujets traités.
- Lors des élections municipales, aucune information reçue concernant les candidats en liste.
- Tout est déjà décidé d'avance.
- C'est un plus, le droit à la parole durant la séance.
- Les réponses ne sont pas toujours claires aux questions posées
- Chaque conseiller a le droit de parole. Le maire est là pour présider l'assemblée et non pour faire son patron.
- Ne pas fermer le bureau municipal pendant les 2 semaines de vacances de la construction.
- Côté information, compte rendu etc, les comptes rendus que je lisais au début étaient tellement lourds et pénibles à lire que c'en était rebutant, un simple document moins technique permettrait de rejoindre plus facilement la population. N'y mettre que les points saillants de la rencontre, ce serait publiable, en infolettre ou sur le site de la municipalité.
- Les points à l'ordre du jour stagnent. Les demandes de citoyens ne sont pas mises à l'avant-plan
- Si possible, éviter la lecture intégrale.
- Amélioration proposée : pour les résolutions importantes impliquant de gros déboursés et une augmentation substantielle des taxes, laissez-nous la possibilité de déposer des textes ou des mémoires alimentant le débat.
- Les séances spéciales sont communiquées par la poste. Le temps de recevoir les délais sont trop courts. En 2022, pour une si petite municipalité, ça devrait être dans une infolettre.
- Connaître le nom de chacun des conseillers avec leur numéro de téléphone ainsi que leur rôle pour pouvoir les contacter plus facilement à l'extérieur de la municipalité.
- Je suis d'accord concernant la politique qui permet de poser des questions avant le vote sur les résolutions, cela améliore la démocratie à Beaulac-Garthby.
- Maintenant plan pour que les citoyens s'impliquent de plus en plus et participe : village, riverains et la campagne tous sur la même page.
- Je ferai la suggestion suivante : mettre l'ordre du jour 2 ou 3 jours avant la réunion sur le site de la ville ou sur Facebook.
- Questions au début de la séance : politique réellement mise en place?
- Je ne sais pas si le centre d'action bénévole est bien utilisé par la population. Nous avons la chance d'avoir le service dans notre Communauté. Belle collaboration de la part de Karine.
- J'ai été déçu de constater qu'aux dernières élections municipales partielles, seulement une dizaine de propriétaires du domaine étaient inscrits sur la liste électorale. La municipalité a déjà les noms des propriétaires, car nous recevons chacun notre compte de taxes. Il me semble que le nom de chaque propriétaire devrait être d'office sur la liste électorale, sinon. Comment s'assurer que chaque propriétaire, voire son voiturier, voit son nom apparaître sur la liste pour la prochaine élection municipale? De plus, étant donné que la plupart d'entre nous avons notre résidence principale loin de Beaulac, il serait opportun d'avoir la possibilité de voter par la poste ou par l'entremise d'une autre personne en utilisant une procuration.

COMMENTAIRES DIVERS

- Je suis totalement en désaccord que c'est les membres du Conseil qui décident de n'importe quoi car il y a trop de conseillers qui font cette job afin de pouvoir améliorer et avantager leurs amis. Donc, trop de conflits d'intérêts qui sont cachés.
- Il semble avoir un roulement du personnel souvent.
- Difficile à évaluer avec tous les changements dernièrement.
- Cela dépend des périodes, cela dépend de l'évolution du Conseil
- Le Conseil ne semble pas avoir un esprit d'équipe. Tous les membres sont importants et les dossiers doivent être répartis équitablement selon les compétences, à mon avis.
- Les séances se sont améliorées en partie à cause de la COVID et depuis quelques mois. Mais il y a encore place à l'amélioration.
- Je souhaite que le Conseil municipal soit enfin stable. Je suis tanné des élections qui coûtent cher à la municipalité. Cet argent aurait pu servir à autre chose.
- Place à l'amélioration.
- Avant la pandémie non, à partir de maintenant: à voir
- Je trouve vraiment triste d'entendre la Secrétaire avoir autant de difficultés à lire. Il faudrait lui apprendre que la formule se dit « attendu » et non « entendu ».
- Je ne crois pas nécessaire d'engager une 2e personne pour aider l'inspecteur municipal. Il reste du ménage à faire. S'il vous plaît, pensez toujours que nous sommes une petite municipalité rurale avec des moyens limités et ne pas se lancer dans des projets insensés. Faites attention à ne pas créer de précédent. Courage, il reste beaucoup de travail, bonne chance.
- Je trouve que la fermeture du bureau municipal l'été ne représente pas un service à la population, étant donné que c'est l'été qu'un bon nombre de propriétaires riverains ont besoin de ce service. Je comprends qu'il y a des vacances, mais une répartition des vacances est fait dans d'autres domaines. Pour les urgences, il n'y a pas de façon de communiquer avec les employés municipaux en dehors des heures de travail.
- Côté municipal, si j'ai l'impression d'être bien accueillie par les ressources du Secrétariat, je n'ai pas le même sentiment pour les employés municipaux. Dernier évènement qui m'a déçu, le camion pompier qui a tourné dans mon entrée l'an dernier a brisé mon terrain et malgré la promesse de réparer, personne n'est venu le faire. J'ai émis un commentaire très négatif concernant votre inspecteur, c'est mérité. Je lui reproche de ne pas répondre aux questions de façon honnête, de traiter les nouveaux résidents de façon différente des personnes de souche à Beaulac, de se traîner les pieds pour se donner de l'importance après avoir demandé de l'information sur le site web de la municipalité, j'ai dû refaire 2 demandes supplémentaires. Pour finalement avoir une réponse qui n'avait pas rapport avec ma question et je ne doute aucunement que le secrétariat lui ait transmis la requête. Quand j'apprends qu'on veut lui engager un esclave pour faire son travail à sa demande ... je boue.
- Il est temps d'avoir un suivi journalier des employés de voirie. Perte de temps inexplicable, le travail manuel est disparu pour eux. Il aurait place à l'amélioration.
- Nous avons un très bel endroit pour vivre. Comme partout, il y a des pour et des contre. Pour ma part, je trouve le village assez mort mais cela vient avec un taux de taxation bas et cela me convient. Ce que je déplore, c'est que j'ai l'impression que personne ne travaille pour moi dans le dossier de mon terrain sur le chemin Couture. On me donne les renseignements et arrange-toi, je veux juste bâtir et apporter des taxes de plus et j'aimerais de tout cœur que le chemin Couture soit traité comme le chemin Tanguay à la limite.

- Le calendrier 2022 est très bien fait. Avec beaucoup d'informations à conserver.
- À quel moment le dernier audit a-t-il eu lieu à la municipalité? Peut-on consulter les analyses? Avant d'entreprendre de nouveaux dossiers, s'il vous plaît, régler les dossiers de base, merci.
- Change trop souvent de conseillers et de maire.
- On doit y travailler plus sérieusement.
- Manque de transparence, d'informations comme citoyenne. Je n'ai aucune idée de l'orientation de la municipalité.
- Dans les années passées, on aurait pu avoir des commerces, mais les élus travaillaient en sens contraire, très dommage.
- Manque de vision, tellement eu de problèmes internes à la municipalité, le développement n'a pas été une priorité.
- Avant de penser au développement de la municipalité, faudrait commencer par régler les problèmes qui existent déjà, entre autres, l'eau potable, la location des chalets, l'administration de la municipalité.
- Totalement inadéquat depuis trop longtemps. Du dynamisme et du courage pour aller contre la force d'inertie des tenants du statut quo sont nécessaires. Cela dit, j'ai confiance dans le nouveau Conseil où devrais-je dire, j'avais confiance jusqu'à ce que je regarde les 2 dernières séances au Conseil sur Facebook.
- J'ai l'impression, mais il me semble y avoir une volonté de changement mais la municipalité veut rester telle qu'elle, ne pas grossir. La même petite clique et pas trop de nouveaux mondes pour venir brouiller les cartes.
- Nous verrons avec la nouvelle administration.
- Meilleure communication avec les riverains lors d'élections municipales. Aucune information reçue concernant les candidats en liste.
- Faut bien laisser le temps au nouveau gouvernement.
- On dirait que la directrice générale est complice avec le directeur de voirie.
- Vous devriez offrir l'opportunité de payer nos taxes par Internet, peu importe la banque. Ça aurait dû être fait il y a longtemps. C'est un service comme les autres.
- On reçoit le calendrier des séances, mais ce n'est jamais possible pour nous d'y assister. Horaires incompatibles, les séances spéciales sont communiquées par un simple papier par la poste, le temps de le recevoir. Les délais sont trop courts. En 2022 pour une si petite municipalité, cela devrait être mis dans une infolettre.
- Les procès-verbaux ne sont pas toujours clairs et je n'ai pas vu une once du reflet des conflits internes des derniers mois, donc j'ai un doute sur la transparence.
- Avoir plus d'Info, 2 semaines d'avance et avoir le droit de donner notre opinion.
- L'avertissement, déjà donné à 2 employés concernés, je ne peux que m'inscrire en faux devant un tel comportement. Lorsqu'on promet aux citoyens d'agir dans la transparence et le respect on commence par pratiquer ces vertus avec ses proches collaborateurs. Sinon, l'opération est vouée à l'échec. Croyez en mon expérience, oui, la DG doit partir, mais faites-le correctement svp.

QUESTION 5D) **Le suivi des dossiers est adéquat.**

D'accord = 59 personnes

En désaccord = 79 personnes

TAUX DE SATISFACTION = 43%

Plus d'un répondant sur deux est d'avis que le suivi des dossiers n'est pas adéquat.

- On pense que c'est trop lent, voire trop long.
- Certains répondants pointent du doigt des dossiers tels l'eau potable, la location des chalets et les procès-verbaux des séances du conseil.
- Il y a nettement place à l'amélioration.

SUIVI DES DOSSIERS : LONG, VOIRE TROP LONG

- Un peu lent.
- Un peu long avant d'arriver à une bonne solution.
- Lent ou jamais réglé?
- Délai trop long pour des décisions.
- Les délais sont trop longs pour une prise de décision.
- Ma dernière, simple question posée à la DG par courriel, elle a pris plus d'une semaine pour répondre.
- J'ai eu à faire une demande de dérogation et ce fut très long.
- Le traitement des dossiers est très long et plusieurs tombent entre 2 chaises où sont remis aux calendres grecques.
- Souvent très long, exemple droit d'accès au débarcadère de bateau. Lavage obligatoire des bateaux. J'ai fait une demande pour l'application du règlement municipal sur les nuisances et bâtiments délabrés il y a 3 ans et aucune action n'a été réalisée. Mais on m'a confirmé que le propriétaire était en contravention avec le règlement.
- Nous pensons qu'il pourrait être mieux suivi. Exemple. Airbnb. Tout ce qui concerne le lac. Nous faisons partie du pire palmarès concernant les polluants dans le lac.
- Les procès-verbaux ne sont pas à jour.
- Les payeurs de taxes n'ont pas de suivi.
- Toujours droit à l'amélioration.
- C'est long.
- Délai trop long.
- Pas comme c'est là.
- Pas de suivi et pas d'état d'avancement des travaux.
- Trop long.

- Cela dépend du maire qui gère les assemblées. Cela dépend aussi des conseillers qui doivent rester à l'affût des développements et surtout poser des questions. Non pour certains dossiers qui traînent en longueur et dont on ne sait absolument rien, pas de suivi. Pas normal. Un urbaniste à temps partiel la plupart du temps, les projets n'avancent pas, ou du moins pas assez vite. Très déplorable.
- Les dossiers s'arrêtent à la table de travail et ne vont pas plus loin.
- Ne semble pas avoir d'efforts pour traiter les dossiers. Il y a des rencontres et aucun résultat.
- Pas besoin d'enquêter longtemps pour voir que les dossiers traînent en longueur.
- Souvent trop long avant d'avoir une réponse.
- Depuis quelques années, non. Beaucoup de rattrapage à faire.
- Beaucoup de dossiers ne sont pas réglés.
- À voir.

DOSSIER : EAU POTABLE

- Il y a des dossiers qui n'en finissent pas. Exemple dérogation mineure. Et d'autres qui tardent à être résolus, comme le problème de l'eau potable.
- Le dossier de l'eau potable traîne depuis trop longtemps.
- Le dossier de l'eau potable devrait être réglé depuis longtemps.
- Que dire de l'eau? Vous regarderez l'état de vos bouilloires, humidificateurs, etc.
- Eau potable!
- Mettre l'accent sur le dossier de l'eau potable serait un atout.
- L'eau potable à Beaulac-Garthby est et sera toujours un enjeu primordial, c'est la priorité numéro un, s'il vous plaît.
- Ce n'est pas normal au Québec, en 2022, de ne pas avoir d'eau potable et de devoir payer des cruches d'eau chez IGA.
- Il est urgent d'avoir enfin de l'eau potable, après tout ce temps et toute cette patience.
- Votre priorité devrait être l'eau potable.
- Réseau d'aqueduc Proulx : À la suite des échanges ponctuels avec Monsieur Poulin et Monsieur Goulet durant l'été, nous avons été informés de manière informelle, que la vision de la ville serait de relier les résidences de l'aqueduc de Saint-Gérard afin de délester celui de Monsieur Proulx. Cette initiative nous paraît très intéressante car nous avons vécu 2 étés difficiles avec de sérieux manques dans la qualité de l'eau et aussi de nombreuses périodes de basse pression d'eau. Ceci s'est traduit par l'impossibilité de prendre une douche car l'eau ne pouvait alimenter le 2e étage de notre résidence. À la suite de cette information, notre première réaction fut de demander si la municipalité en profiterait pour inclure les égouts dans le projet? Il semblerait que non. Alors on se demande pourquoi ne pas bénéficier de cette tranchée pour y inclure des tuyaux d'égouts? Bien que nous comprenions que ceci occasionne des coûts substantiels, je crois qu'une consultation auprès des personnes concernées serait de mise afin de connaître l'intérêt de chacun. Cette consultation pourrait inclure une projection des coûts supplémentaires au compte de taxes pour les années futures afin de réaliser cette amélioration, qu'en pensez-vous? Je peux vous confirmer que les quelques personnes que j'ai consultées sont très favorables à ce projet. Il serait bon de connaître l'opinion de l'ensemble des propriétaires concernés. La valeur des propriétés n'en serait qu'augmenter.
- Eau potable!

DOSSIER : LOCATION DES CHALETS

- Trop long en ce qui concerne le projet de loi pour les Chalets locatifs.
- Encore une fois, il devrait mettre plus d'emphase sur les règlements des chalets locatifs.
- La gestion du problème de location est trop longue, les contrevenants sont morts de rire.
- Mettre plus d'emphase sur les chalets locatifs.

DOSSIER : PROCÈS-VERBAUX ET COMPTE-RENDUS

- Bien, difficile de répondre quand on n'a même pas les comptes rendus du Conseil pour plusieurs mois. En plus, les comptes-rendus sont tellement lourds et pénibles à lire. Suggestion, site web, mettre les faits saillants sur une page.
- C'est dur de répondre. Les procès-verbaux des séances devraient être disponibles sur le site web de la municipalité le plus tôt possible, et non 2 ou 3 mois plus tard.
- Si je me fie sur les derniers procès-verbaux, surtout sur la lenteur pour les mettre sur le site de la municipalité, il y a place à amélioration.

COMMENTAIRES DIVERS

- Demande ignorée durant plusieurs années concernant les besoins des citoyens du lac Coulombe.
- Déjà fait une plainte pour les chiens dangereux qui nous affrontent quand on marche sur la rue ou dans le parc, une muselière serait appréciée.
- J'ai confiance à la nouvelle vague mais les délais et l'inertie doivent être derrière nous. L'urgence climatique, c'est à tous les paliers gouvernementaux de réagir. Le nôtre, c'est préserver le lac, il faut donc le lavage des bateaux et le traitement des eaux usées adéquats. L'utilisation des fosses septiques scellées avec champ d'épuration doit être envisagée même au village si nécessaire.
- Lorsque le Conseil aura choisi ses priorités, elles devraient faire l'objet d'un suivi systématique à une fréquence pertinente.
- Dossier débuté par l'inspecteur Jean-Marc Goulet. L'abandon de l'ancienne route du rang A puis abandonnée par les nouveaux élus.
- Même si la réponse fut négative, nous avons eu un suivi.
- À mon avis, seulement les personnes qui attendent les informations peuvent répondre.
- Maintenant, on espère.
- Je crois qu'il le sera de plus en plus avec le Conseil municipal actuel.
- On l'espère.
- Je crois que oui.
- Piste de motoneige.
- Aucune idée.
- Je ne peux pas me prononcer, mais je pense que nous manquons d'informations à jour.
- Je ne sais pas.
- Je suis mal informé pour évaluer.
- Je ne sais pas.
- Je ne sais pas.

La cinquième section du sondage concernait l'administration municipale.

QUESTION 5 F) **Le montant de vos taxes est raisonnable par rapport aux travaux et services dispensés.**

D'accord = 81 personnes

En désaccord = 106 personnes

TAUX DE SATISFACTION = **43 %**

- La majorité des répondants, soit plus d'un résident sur deux, sont d'avis qu'ils paient trop de taxes pour les travaux et services dispensés.
- 103 personnes ont pris le temps d'écrire un commentaire au sujet des taxes et presque tous sont négatifs.
- Certains riverains croient qu'ils paient trop pour les services qui leur sont offerts.
- Certains villageois sont d'avis qu'ils paient bien cher pour ne pas avoir encore d'eau potable.
- De même, les saisonniers ne sont pas heureux de payer un compte de taxes annuel alors qu'ils ne sont ici que la moitié du temps.
- Enfin, il semble bien que les principes de taxation échappent à beaucoup de répondants qui croient qu'ils paient proportionnellement beaucoup plus qu'ils ne le font en réalité.

AUGMENTATION IMPORTANTE L'AN DERNIER

- Les taux de taxation ont été outrageusement augmentés pour 2022, 2023 près de 15%. On me dit que ça devrait être corrigé pour le prochain exercice. J'espère que ce sera fait.
- L'augmentation de cette année tout de même majeure, 17%, on s'entend que cela provient des valeurs foncières uniquement mais rien sur la manière que cet argent sera géré? À quoi ça va servir? À ce jour, on a les mêmes services...
- Non. Avec ajout particulièrement des quelques 18% d'augmentation de l'an dernier.
- Comme vous devez vous y attendre, en tant que riverain, je ne peux être heureuse de la taxation par rapport au service rendu? Vu l'augmentation de la valeur foncière, des municipalités ont gelé ou diminué le taux de taxation et vous, une équipe qui n'a pas fait ses preuves, vous l'avez augmenté? De 0,10\$ ce qui est égal à 615\$ par an de plus pour moi. Mettez-vous à ma place. 633\$ de plus en 2021 et 615\$ de plus en 2022. Égale 1248\$ sur 2 ans. J'ai peur au futur.
- Je ne comprends pas la dernière hausse. Les riverains ne doivent pas être ceux qui vont financer l'eau potable du village. Je comprends qu'il y a une côte. Pourtant, il ne faudrait pas exagérer si le village existe encore, c'est grâce aux riverains. Mais faudrait pas financer le village avec tous leurs problèmes. Moi je paye pour mon puits, ma fosse septique alors que les villageois n'ont qu'à faire de même?

- Augmentation non justifiée.
- Les taxes ont beaucoup augmenté dans la dernière année. Pour ma part, je ne profite d'aucun service étant donné que j'habite un chemin privé et que la municipalité refuse de défrayer les coûts d'entretien alors que des permanents y habitent.
- Grosse augmentation cette année.
- La dernière hausse était inadéquate.
- Le montant des taxes est raisonnable. Je ne trouve pas raisonnable de payer pour des services que je ne pourrai jamais utiliser, soit les réseaux d'égouts et d'aqueduc ainsi que l'usine de filtration. Je réside sur le bord du lac, j'ai un puits que j'ai fait creuser. J'ai une pompe que j'ai payée et que je fais réparer où remplacerai mes frais, je ne trouve pas juste d'être obligé de payer pour le réseau des habitants du village alors que je ne pourrai jamais l'utiliser. Si je dois payer pour le village, alors j'aimerais être remboursé pour mes travaux d'entretien ou de remplacement pour mon puits. Le même raisonnement pour le réseau d'égouts est l'usine de filtration. J'ai mes fosses septiques que j'ai fait creuser et un champ d'épuration que je devrais rénover le moment venu et une fausse, celle que je dois payer pour faire vider quelques fois par an. La première vidange étant désormais ajouté à mon compte, alors pourquoi je devrais payer pour des services municipaux que je ne pourrai jamais utiliser? Ce raisonnement ne vaut pas pour le réseau routier car si je n'utilise pas les rues rénovées, je suis quand même susceptible de les utiliser à un moment donné.

PROBLÈME D'EAU POTABLE EN LIEN AVEC LES TAXES

- Le dossier de l'eau potable au village n'est pas le nôtre. Nous devons payer plus ou moins 16,000\$ pour un puits.
- Nous avons de l'eau sale et dégoûtante.
- L'eau est encore problématique.
- Problème d'eau : trop cher.
- Taxe élevée, pas d'eau encore.
- Manque d'eau trop cher
- Taxe : eau à faire bouillir.
- Nous payons très cher de taxes pour en principe avoir, entre autres choses, de l'eau courante et potable, mais ce n'est pas le cas. Donc, les taxes qu'on paye sont vraiment trop chères.
- Taxe très élevée surtout celle de l'eau.
- Espérant que les problèmes d'approvisionnement en eau potable du village seront enfin réglés pour qu'on puisse passer à autre chose.
- Taxe plus élevée que pour ma résidence principale à Lévis? Il faut en plus faire bouillir notre eau depuis plusieurs années. Je comprends qu'on est une petite municipalité, par contre, et que ça coûte un peu plus cher.
- Avec de l'eau potable, ce serait mieux.
- Pas d'eau potable en quantité, qualité, trop de dépenses pour une petite municipalité, payer les dettes. Est-ce que les dépenses salariales conviennent à la municipalité?
- Taxes élevées, pas encore d'eau potable.
- Taxe-V-Services??? Le manque d'eau fait mal.
- Pas d'eau au village.

- Pour le village, l'eau est dispendieuse.
- Taxe pour de l'eau non potable?
- L'eau non potable.
- Nous sommes surtaxés. Surtout, les taxes d'eau.
- La taxe d'eau est trop élevée pour le service.

COMMENTAIRES DES RIVERAINS

- Le pouvoir est entre les mains des gens du village, mais l'argent provient des résidents riverains.
- Les riverains paient pour les gens du village pour les services reçus par la municipalité.
- Les riverains ont toujours été la vache à lait pour le village. Nos besoins ne sont vraiment pas entendus. Voilà, mon impression de résidente riveraine depuis 43 ans.
- Les riverains paient trop de taxes comparativement au service qu'ils reçoivent.
- Les chalets sont surtaxés par rapport aux résidents permanents.
- Les évaluations sur le bord de l'eau sont vraiment hautes par rapport aux autres.
- Taxes très chères non justifiées lorsqu'on est sur le bord de l'eau.
- En tant que résident riverain, je paye beaucoup de taxes pour peu de services. L'eau et les égouts sont à nos frais. Et pourquoi le prix de vidange des fosses septiques est plus dispendieux que le prix total de la taxe d'égout pour un an? Et toutes les taxes ajoutées au prix de l'évaluation et non à l'adresse seulement. En plus, vous avez l'audace de nous charger des taxes pour les égouts et l'eau du village.
- Trop cher pour un riverain.
- Les riverains reçoivent moins de services que les gens du village et paient beaucoup plus de taxes.
- Difficulté à évaluer si les textes payés sont justes et raisonnables en fonction de notre lieu de résidence dans la municipalité. Campagne-V- Bord-de-l'eau-V- village en lien avec les services communs comme la collecte des rebuts, l'eau, l'aqueduc, les routes asphaltées etc.
- Les propriétaires riverains paient très chers pour les services rendus.
- Les riverains paient beaucoup plus que ceux du village et nous avons moins de services.
- Les taxes des riverains sont trop élevées.
- Déséquilibre des services en faveur des citoyens de différents secteurs.
- Nous réalisons qu'il y a un prix à payer pour être riverains.
- Les riverains paient beaucoup plus.
- Il y a un déséquilibre important entre le village et les résidences au bord de l'eau. Les résidents font vivre le village.
- Le montant des taxes des résidents permanents et saisonniers qui vivent sur le bord de l'eau est trop onéreux par rapport à ce que paient les résidents du village.
- Un peu tanné d'entendre la devise « capable de vivre au bord de l'eau, capable de payer ». À ce que je sache, tout le monde a droit au lac. Les riverains et le village et la campagne ne devraient faire qu'un.
- Les riverains sont grandement mis à contribution.
- La contribution des propriétaires riverains supporte largement les propriétaires du village. Un certain équilibre serait apprécié.

COMMENTAIRES DES SAISONNIERS

- Compte-tenu que nous sommes saisonniers, les taxes sont trop élevées par rapport aux services offerts.
- Les taxes sont trop élevées par rapport aux services utilisés. Considérant que je suis saisonnier, je n'utilise pas le déneigement, les égouts et l'eau.
- Nous sommes des riverains saisonniers et les taxes devraient être chargées pour 6 mois, poubelle, récupération.
- Taxes d'ordures annuelles pour un camping?
- Trop cher pour les saisonniers. Petit chalet sans location de 2 personnes
- Pour les 5 mois et demi que l'on passe à Beaulac, les taxes sont beaucoup trop chères.
- Des services pour le montant que l'on donne? 41 résidents au domaine.
- Très dispendieux pour des gens qui demeurent 4 mois par année sur vos berges.
- Les occupants du domaine sont là pendant 6 mois au maximum. Il n'est pas normal de payer 100% des taxes de vidange et de récupération.
- Cher considérant les services utilisés en tant que saisonniers, pas de déneigement, pas de service d'égout et eau potable.

SERVICES -v- MONTANT DES TAXES

- **10 personnes disent** : Trop cher les taxes.
- Même service et on paye toujours plus. Ça devient vraiment frustrant.
- Peu de services incluant fait respecter le règlement route, police et cetera.
- Trop cher pour les services rendus.
- Taxe augmente et pas plus de services pour les personnes extérieures du village.
- Considérant que le chemin Alfred n'est pas déneigé l'hiver, nous payons trop cher de taxes puisque pendant plusieurs mois, nous n'avons pas accès aux services suivants : entretien du chemin, collecte des déchets, police, pompiers et tous les autres services externes.
- Il y a 6 terrains en 2e rangée sur le chemin Couture, les 3 premiers peuvent être bâtissables et évalués à 35,000\$. Moi j'ai le dernier au bout qui n'est pas bâtissable et qui est évalué à 35000\$. Ça ne fait aucun sens. Mais pour ce qui est de ma demeure, je n'ai rien à dire.
- C'est très cher pour un chemin plein de trous, avec pas assez de sable durant l'hiver et l'élimination des matières résiduelles. Ce dernier service est satisfaisant.
- Considérant que nous avons une fosse septique et un puits pour l'eau, nous n'avons pas recours au service offert au village (aqueduc). Ce fait devrait être considéré dans le coût des taxes.
- Nous n'avons aucun service, on paye pour l'entretien du chemin Bureau. Nous avons nos puits artésiens ainsi que nos champs d'épuration. Je trouve qu'on nous charge extrêmement cher pour le peu de service qu'on nous donne.
- Plus de 7000\$ de taxes nettes, sans compter la part que reçoit la municipalité de programme de remboursement de taxes agricoles du Mapa. C'est complètement ridicule pour l'entretien d'un chemin de gravelle, les déchets et la récupération.
- Taxe est élevée pour chemin privé, alors que les résidents doivent payer eux-mêmes pour l'entretien et le déneigement.
- Nous sommes un petit village et non une ville. Il y a une nette exagération.

- Passablement élevé si on la compare à de plus grandes municipalités.
- Il n'est pas convenable de faire payer les personnes du village pour les travaux dans le village et non les résidents en dehors du village.
- Attention au coût des services universels comme les services d'incendie, de sécurité publique qui ne devraient pas être tarifés selon l'évaluation de la propriété mais selon le nombre de propriétaires.
- Taxes d'ordures annuelles pour un camping?
- En désaccord, en particulier pour la voirie municipale. J'ai pour ainsi dire aucun service et je paye beaucoup.
- Je dois vous dire que si on se compare avec la ville de Disraeli. La ville de Disraeli se compare avec Thetford mines et ainsi de suite. Oui, je paye trop cher si je me compare. Sauf qu'on ne doit pas s'attendre de vivre comme un résident de Thetford mines. Nous sommes moins de 1000 résidents alors agissons comme tel.
- Trop cher pour les services reçus sur les routes provinciales, nous payons les mêmes taxes que ceux qui ont les services.
- J'aimerais bien savoir la différence entre le village et la campagne.
- Taxe trop élevée par rapport au service et aux attraits?
- Devrait avoir plus de services. Exemple, nettoyer les trottoirs l'hiver.
- Déséquilibre des services en faveur des citoyens de différents secteurs.
- Pour le montant de taxe que nous payons, les bacs à ordures et recyclage devraient être fournis.
- Si on veut.
- Il n'y a rien à Beaulac qui s'améliore. Pompiers ne devraient pas être ici, faites venir Disraeli.
- Trop onéreux pour les services rendus.
- La fiscalité municipale qui se base sur la valeur foncière d'un immeuble produit des distorsions inéquitables.
- La police et les pompiers devraient être le même prix pour tout le monde.
- Coût du service incendie appliqué par 100\$ d'évaluation. Alors que ça devrait être le même coût, peu importe l'évaluation. Même chose pour la sureté du Québec.
- Pour la sécurité civile, incendie et police, ça devrait être tant par porte, comme la vidange, la récupération et le compostage.
- Non, je trouve que le montant est trop élevé par rapport au service qui, eux, n'ont pas changé. J'ai entendu dire qu'il y avait un surplus budgétaire et on a commencé quand même augmenter les taxes. L'administration en place doit agir en bon père de famille et ne pas mettre toutes les dépenses la même année.
- Écocentre.
- Trop cher pour les services rendus.
- Nous sommes surtaxés. Cela devient insupportable.
- Non, on est beaucoup trop taxé pour les services, pas d'aqueduc, pas d'égout.
- Changer la façon de taxer. Solution : taxez par tranche de 100,000\$, ainsi de suite et les emprunts supplémentaires par propriété à un taux fixe et non pas basé sur l'évaluation.
- Autre que le ramassage des ordures et le déneigement de ma rue, je n'ai aucun autre service, donc trop cher. C'est déraisonnable.
- Taxe augmente et pas plus de services pour les personnes extérieures du village.
- Les taxes augmentent trop vite pour des retraités.
- Un peu cher pour des rues en concassé.

- Trop cher, plus cher que Sherbrooke pour moins de services rendus.
- Taxes beaucoup trop hautes pour les services que nous avons en retour.
- Les résidents qui ont des systèmes autonomes, champs d'épuration et fosse septique ne devraient pas payer pour les travaux d'aqueduc et d'égouts du village.
- C'est sûr qu'on n'est pas dans les plus élevés.
- L'augmentation récente et spectaculaire de la valeur des propriétés au Canada était liée à la pandémie. Ce fut une perturbation historique à laquelle nous ne nous attendions pas. À nouveau dans les années à venir je veux que la municipalité résiste à la croissance des services et que les recettes fiscales perçues soient supérieures autour d'inflation réelle. Par exemple, si ma propriété était évaluée à 100000\$ avant la pandémie et est maintenant évaluée à 130000\$ et que le taux d'inflation était de 10%, les taxes municipales, l'évaluation de la propriété ne devrait augmenter que de 10%. La logique est que 1) le budget municipal ne devrait augmenter que par rapport au taux d'inflation pour couvrir les dépenses réelles qui ont augmenté en raison de l'inflation 2) alors que les propriétaires peuvent avoir acquis une richesse supplémentaire en peu de temps, il peut ne pas y avoir d'augmentation pendant de nombreuses années. Donc, à long terme, les augmentations devraient être plutôt de l'ordre de 2 à 3% par an. Peu de gens vendront leur propriété à court terme pour voir cette richesse supplémentaire. Ceux qui vendent des résidences secondaires paieront des impôts sur la plus-value. 4) Les dépenses municipales ne doivent pas augmenter plus que le taux d'inflation. Exemple, 10 % de plus. L'âge moyen des résidents est celui des personnes âgées comme moi, à revenu fixe et très vulnérables en période d'inflation 5) Je suis satisfait du niveau de service et ne souhaite aucun agrandissement, sauf lié à la protection du lac.

QUESTION 5 F) **Le montant de vos taxes est juste et équitable par rapport aux autres résidents de la municipalité.**

D'accord = 54 personnes

En désaccord = 102 personnes

TAUX DE SATISFACTION = 36 %

Pour deux répondants sur trois, le montant de taxes payés n'est pas juste et équitable par rapport aux autres résidents de la municipalité.

COMMENTAIRES

- Je ne pense pas payer moins cher de taxes que les résidents ayant les égouts et l'eau. Même si elle n'est pas toujours potable. Les Africains ont de l'eau potable, je ne comprends pas que ça traîne encore ici après toutes ces années.
- Je ne connais pas le montant des taxes des autres résidents.
- Je ne sais pas, nous n'avons pas de visibilité sur les comptes de taxes des autres.
- Je ne sais pas ce que chacun paye.
- On ne connaît pas vraiment le montant des taxes des autres. J'imagine que tout ce que l'on doit déboursier pour avoir la vidange de notre fosse et l'eau pure quand on demeure en campagne, est considérée par rapport aux gens du village.
- Nous n'avons pas comparé avec les autres municipalités.
- Je ne connais pas le montant des taxes des propriétaires. Beaulac est un bel endroit où s'arrêter et contempler ce magnifique lac. Le paysage est magique et d'une beauté incomparable.
- Aucune idée de ce que les autres paient.
- On ne connaît pas les taxes des autres résidents.
- Je ne sais pas, il faudrait savoir le prix que paient les autres résidents.
- Manque d'informations sur le montant de taxes.
- Aucune idée. Sauf que je sais que nous sommes la vache à lait de la municipalité pour le peu de services que nous demandons.
- Je ne regarde pas les comptes de taxes des autres résidents, on n'est pas au courant.
- Je suis en faveur d'une méthode de taxation de style utilisateur-payeur. Mon voisin d'en face, de l'autre côté du lac, soit Stratford avec une évaluation de plus ou moins 200000\$ de plus que moi paie 1000\$ de moins que moi. Avec, pour ainsi dire, les mêmes services.
- En ce qui concerne l'eau, c'est toujours très cher.
- Il faudrait définir les termes juste et équitable.
- Puisqu'il y a un surplus, il devrait y avoir une diminution des taxes. Tous pourraient en bénéficier.
- Une contribution plus importante des coûts d'aqueduc et d'égouts devraient être imputée aux utilisateurs de ces services.
- Je paie la même chose que tous les autres citoyens, mais sans aucun service.
- Tout dépend du lieu où vous résidez.
- La rue Alfred se développe Des résidences neuves où rénovées. Même règlement? Inéquitable?

- Inéquitable par rapport aux rues déneigées malgré qu'il y ait plusieurs chalets où maisons sur la rue.
- Proportionnellement aux locateurs de chalet ???
- Comme nouveau propriétaire, on m'a chargé des permis pour des travaux qu'on ne charge pas aux anciens résidents.
- Je paye trop cher pour mon terrain non bâtissable sur le chemin Couture.
- Nous payons pour avoir de l'eau potable!
- Lorsqu'on met au printemps une lisière, j'ai bien dit une lisière de calcium et que mes taxes augmentent.
- Dans les baies, les taxes devraient être moins que sur les rivages du grand lac. En ce qui concerne les chalets de la baie Dupuis.
- Je crois que le même taux est utilisé pour les résidents avec les services et ceux qui ont un puits et un champ d'épuration devrait être différent.

QUESTION 5 E) **L'information qui accompagne le compte de taxes est claire.**

D'accord = 120 personnes

En désaccord = 35 personnes

TAUX DE SATISFACTION = **77 %**

La majorité des répondants sont d'avis que l'information qui accompagne les comptes de taxes est claire.

COMMENTAIRES

- Je ne l'examine pas suffisamment pour commenter.
- Elle est nécessaire pour connaître les changements.
- Avoir accès aux comptes par internet.
- J'ai demandé à la directrice générale pourquoi une si grosse augmentation?
- Quand je vois les comparables près de moi, je me demande pourquoi mes voisins payent moins que moi pour plus large sur le lac et plus de terrain. J'attends toujours une réponse claire après une rencontre avec la MRC, je demeure sur ma faim.
- Lorsqu'il y a une augmentation de 17%, il devrait y avoir une explication.
- Pas tout le temps.
- Plus ou moins.
- Il pourrait y avoir une feuille qui expliquerait davantage. Exemple pour des systèmes, s'il y en a plusieurs, précisez pour quel service obtenu.
- Pas toujours clair.
- Il y a eu amélioration. Mais encore? J'ai l'impression de payer pour d'autres. Suggestion, mieux utiliser le site web de la municipalité.
- Il manque d'information.
- Jamais vu d'informations.
- Plus d'informations nécessaires pour connaître les changements.
- Je ne l'examine pas suffisamment pour pouvoir commenter.
- On peut demander des explications aux employés.
- Compliqué, ne veut rien dire, on paye, mais on ne sait pas pourquoi on paye.
- Oui, parce que je comprends très bien.
- Toujours.
- Devrait nous montrer le total de nos dettes? Déchiffrer ce qu'on paye pour l'eau pour l'aqueduc, déchiffrer tous les emprunts et la balance de nos dettes. Et payer tous les petits emprunts.
- Des détails sur les dépenses.
- Je suis locataire, mais j'espère que cela est respectable.
- M'expliquer les objectifs de la municipalité pour l'année qui s'en vient ainsi que le budget prévu.
- Cela pourrait être plus explicatif.
- Trop clair, trop cher.
- On ne doit pas payer pour l'eau potable de la ville, sauf pompier si on a un puits totalement illogique.

Pourquoi aimez-vous vivre à Beaulac-Garthby?

Les répondants pouvaient cocher plusieurs réponses à cette question et c'est ce qu'ils ont fait.

Ainsi, voici par ordre décroissant les raisons pour lesquelles ils aiment vivre à Beaulac-Garthby

- **77%** aiment vivre ici en raison de la qualité de vie (la nature, la vie sociale, le lac, le plein air...
- **75%** aiment vivre ici en raison du lac (sa beauté, les activités nautiques ou autres)
- **73%** aiment vivre ici en raison de la tranquillité.
- **54%** aiment vivre ici en raison de la vie sociale (amis, famille, voisins).
- **18%** aiment vivre ici parce que leur famille vit ici...
- **14%** aiment vivre ici en raison du faible taux de taxation.
- **11%** aiment vivre ici en raison de la proximité de leur travail.
- **6%** aiment vivre ici en raison des activités de loisirs, sportives, artistiques ou culturelles

Comment vous informer sur la vie municipale ?

- **65%** : Le bulletin municipal
- **46%** : Le site web
- **38%** : La Page Facebook
- **20%** : **Les** assemblées publiques
- **12%** : Le courrier postal (notamment par la feuille de chou que 8 répondants aiment beaucoup.)
- **3%** : Les affiches au Bureau municipal
- **1%** : Les courriels

COMMENTAIRES FAITS
DANS L'ESPACE RÉSERVÉ À CETTE FIN ...
À LA FIN DU SONDAGE

LE LAC : LE PROTÉGER ET LE CHÉRIR

- Faire des beaux stationnements pour accueillir les petits VR sur la rue Saint-François, près du stationnement de la plage.
- Concernant votre fameux lac, remettez le niveau du lac normal plutôt que de le maintenir plus haut, les riverains vont pouvoir avoir la paix avec votre bande riveraine. Tout cela ne sera pas davantage respecté par les règlements et les riverains n'ont pas à respecter non plus. Votre lac vieillit parce qu'il n'y a plus de circulation d'eau, les rivières ne coulent plus normalement comme il se doit. C'est rendu de la soupe. Faites baisser le niveau, vous allez voir un changement avec les rivières, ils vont pouvoir se vider et couler normalement et non être bloqué par le lac.
- Il serait très urgent de s'occuper d'enrocher la grève de la plage municipale car le terrain se fait manger à chaque année.
- Vu que les pancartes sont déjà faites, quoi faire et ne pas faire à la Marina, il faut en mettre au bord de l'eau car certains visiteurs ont tendance à oublier de garder leurs chiens attachés et il faut leur dire surtout de ne pas nourrir les canards.
- Lavage des bateaux, qu'est-ce qu'on attend? Nous sommes assurément l'un des derniers lacs de la région à ne pas avoir de réglementation sur l'accès au lac. Chaque année, des dizaines de bateaux venant de partout profitent gratuitement de notre lac. Avec la réglementation sur les autres lacs, cela ne fera qu'amplifier notre problème. Les résidents riverains paient pour ce trésor et nous aimerions bien le conserver dans un état acceptable. Un lac malade égale des propriétés qui se dévaluent, des résidents qui quittent et des taxes en moins, un lac en santé fait augmenter la valeur des propriétés.
- Dans les Laurentides, il en coûte près de 300\$ pour le droit de naviguer une seule journée sur le lac des sables.
- Le droit de naviguer, c'est un endroit où la municipalité pourrait aller chercher des revenus très intéressants.
- Il n'est pas obligatoire d'avoir des stations de lavage dans toutes les municipalités riveraines et il n'est pas non plus obligatoire d'avoir une descente à bateau dans toutes les municipalités. Les revenus peuvent être partagés parmi les municipalités si des municipalités ne veulent pas avoir à gérer les accès au lac et bien qu'ils retirent leur accès et d'autres municipalités s'en chargeront.
- Il faudrait agir rapidement pour garder la qualité de notre lac, mettre des guérites. Même le lac de l'Est en a fait l'installation.
- Je trouve que l'attribution des quais est prise à la légère. Ceci devrait être réservé en premier à la population payeur de taxes de Beaulac. On devrait prioriser ceux qui le prennent pour la saison. Cela donnerait plus de revenus. Un bénévole pourrait prendre ce dossier pour le suivi des demandes, via aussi des bénévoles qui pourraient peut-être venir en aide sur certains dossiers accompagnés d'un conseiller.
- Nous espérons qu'avec le nouveau comité en place, le suivi des nouvelles fonctions respectera les normes environnementales aux abords du lac car de nouvelles constructions ont dû défricher entièrement les bandes riveraines. Des exemples : promenez-vous sur le lac!
- Force est de constater que certains résidents ayant une propriété riveraine n'ont aucun souci de l'environnement et de la santé de notre lac, soit en y déversant le contenu de leur fosse scellée ou en la laissant déborder. Les petites fosses, celles de la majorité des résidences riveraines sont un problème en soi. De constater ce manque de respect, le manque de leadership de la municipalité nous déçoit énormément. Le lac n'est-il pas une des plus grandes richesses de Beaulac? C'est lui qui attire de nombreux résidents ainsi qu'une grande partie des payeurs de

taxes de la municipalité. Ce lac, une fois mort, n'attirera plus aucun touriste et sera délaissé par ses résidents. Par conséquent, je réitère notre proposition vous invitant à consulter les propriétaires des résidences concernées afin de connaître leur intérêt pour obtenir un service d'égout sécuritaire pour notre environnement.

- Concernant la revitalisation des rives, il nous semble qu'un projet avait été mis sur pied. Des étudiants avaient été mandaté pour faire le tour de tous les terrains afin de vérifier l'état des bandes riveraines. Un petit rapport, des recommandations et un bonhomme sourire ou pas nous avait été remis, qu'en est-il? Quelles sont les actions que la municipalité va prendre? Pourrait-on obliger les riverains à revitaliser minimalement le rive? Peut-on arrêter un jour de voir un beau terrain gazonné jusqu'au lac? À quand le jour où on ne verra plus de mur de pierre ou de béton sur les bords des rives? On trouve que la municipalité est très timide sur les actions prises pour conserver la qualité de notre lac.
- Encore une fois, lavage de bateau. Plus de 5 ans que cette question est posée et que ça traîne.
- Très important de limiter l'accès au lac par des non résistants. Il y a trop de bateaux extérieurs qui ne paient pas de taxes pour naviguer sur le lac. Ce sont les résidents qui payent.
- Mettez de la vie à la Marina. Ce sera un atout selon moi, un peu comme à Disraeli et une patinoire serait appréciée.
- Avoir une toilette sèche au bout de la plage, s'il vous plaît.
- Du petit stationnement au parc vers le nid du doré, il faudrait agrandir le stationnement, demander un projet étudiant pour ébrancher le bord de l'eau jusqu'au nid du doré.
- Agrandir le parc, peut-être faire un camping sauvage près de la rive.
- Lorsqu'il y a un surplus de gravier, s'en servir pour les parkings au lieu d'envoyer ça ailleurs.
- On est rendu presque le seul lac à ne pas contrôler le lavage et à ne pas faire payer pour les embarcations venant de l'extérieur pour contrôler les algues nuisibles. Et la pêche car les pêcheurs extérieurs viennent baisser la population de poissons sans payer un sou pour l'ensemencement. C'est nous qui devons payer pour contrôler les algues nuisibles à la santé du lac. Toutes les municipalités devraient embarquer ensemble et monter un projet de barrière et de nettoyage désinfectant des bateaux pour ne pas détruire le lac. L'ensemencement aiderait à avoir une meilleure population de poisson. Je suis sûr qu'on pourrait avoir plein de gens bénévoles pour réaliser ce projet, moi le premier, pour protéger les eaux et les poissons du lac. Ça fait longtemps qu'on entend parler de ça, mais rien ne se passe. J'espère bien voir du changement rapidement.
- Je suis un riverain depuis au moins 4 ans. Serait-il possible d'envoyer les règlements nautiques à tous les riverains avec le compte de taxes municipales? Beaucoup de monde ne sont pas au courant de ces règlements. Les sea-doo et certains bateaux passent beaucoup trop près de chez moi et avec une vitesse excessive. Ils vont très, très vite.
- Si les touristes payaient pour descendre leur bateau, cet argent pourrait servir à l'entretien du lac et aussi à payer une police nautique pour les mois les plus achalandés de l'été, soit juillet et août.
- Serait-il possible d'avoir des bouées de 10 km heure si on en a besoin, pour limiter la vitesse trop près de notre rive, merci.
- Que les quais soient uniquement réservés aux résidents.
- Stationnement trop petit pour se rendre à la cantine, il faut un stationnement pour auto avec un trailer de bateau. Un stationnement pour les vacanciers qui veulent profiter du bord de l'eau avec des zones définies.
- Il est urgent d'agir.

- Participation active avec les autres municipalités, la MRC et les paliers gouvernementaux pour protéger le lac.
- Inspection des installations sanitaires, des roulottes en place s'il vous plaît. La richesse de Beaulac, c'est son lac. Mettre en branle le lavage des bateaux, même si les autres villes ne le font pas, il faut devenir les pionniers.
- Priorité de la Marina aux résidents.
- Informations sur les fosses septiques.
- Travailler avec l'ARLA
- Si des barrières payantes ne viennent pas bientôt, nous allons être envahis. Le calme sur notre lac et la pêche ne sont plus ce qu'ils étaient. La qualité de notre lac s'est détériorée. Notre famille a occupé notre camp de pêche à Camp Confort continuellement pendant les étés entre 1929 et 1975 et comme notre maison en tant que résidence permanente depuis 1976, pour un total de 97 ans. En 1973, ma mère Élisabeth Mcdock a cofondé l'organisme maintenant appelé Association des résidents du lac Aylmer. J'ai cofondé l'organisation pour nettoyer les résidus de la mine de cuivre à Stratford qui lessivait des métaux lourds dans le lac dans les années 70 à 90. Moi et d'autres résidents sommes frustrés du manque d'action des municipalités du lac Aylmer pour gérer le lac de façon coordonnée. Nous devons prendre des mesures dramatiques. C'est ma recommandation puisque le lac Aylmer est la ressource la plus importante pour la Communauté de Beaulac-Garthby et les propriétaires autour du lac qui FOURNISSENT la part la plus importante des recettes fiscales de la municipalité, et le lac Aylmer est à des stades avancés d'eutrophisation. Lorsque la masse d'eau devient trop riche en nutriments, ce qui entraîne une augmentation de la production d'algues et de macrophytes, ils détériorent la qualité de l'eau et puisent l'oxygène des masses d'eau, tuant toute la vie. La navigation de plaisance provoque la prolifération des plantes aquatiques et l'érosion des berges, et le lac Aylmer pourrait être davantage lésé par l'introduction des moules zébrées par les bateaux entrant dans le lac, comme nous l'avons constaté dans d'autres lacs de l'estrie, comme le lac Memphrémagog et Massawippi. Et alors que la population de poissons est en déclin dans le lac Aylmer à cause de la surpêche et que le doré a complètement disparu des eaux de tête du lac Saint-François en 2022, le nombre de bateaux et de pêcheurs a considérablement augmenté au cours des 5 dernières années, liées à la pandémie et à la promotion des marinas. Les valeurs des propriétés au bord du lac peuvent chuter de 25% de l'évaluation lorsque le lac meurt. La protection du lac Aylmer est de la plus haute priorité de la population. La municipalité de Beaulac devrait mener les municipalités riveraines du lac dans des discussions sur l'impact de la mort éventuelle du lac et sur la faisabilité pour les municipalités d'édicter un moratoire sur la pêche et l'accès au lac par des non-résidents. Pendant un moratoire de plusieurs années, les municipalités, les ministères liés à la protection du lac et d'Arla peuvent mesurer l'impact du moratoire et mettre en place des politiques et des programmes qui protégeront le lac pour les générations futures.
- Mettre un tarif pour les mises à l'eau des bateaux des non-résidents.
- Beaucoup de demandes pour une toilette sèche au bout de la plage.
- Faire payer les non-résidents pour l'utilisation des infrastructures et du lac.
- Sur le lac, limiter la vitesse et mettre des balises pour les baigneurs.
- Barrière payante afin d'utiliser les revenus pour financer les installations sportives.
- Charger pour les descentes de bateau aux non-résidents
- Mettre des lumières sur les bouées.
- Autocollant sur les bateaux pour voir qui devrait pouvoir laver son bateau.
- Accord avec tous les maires du lac Aylmer.

- Sensibiliser les gens sur l'importance de garder un lac adéquat.
- Le déversement d'eau usée par les municipalités me semble la priorité. Puis la protection des bandes riveraines, le complément, la quantité grandissante d'algues due en grande partie au soulèvement des sédiments causés par les bateaux.
- Sensibilisation des propriétaires qui louent à bien informer leurs clients sur la bonne conduite, développer un guide de bonnes pratiques du riverain en collaboration avec l'arla.
- Retirer les bouées privés, dangereux la nuit ou les interdire là où il n'y en a pas encore.
- Commencer par les champs d'épuration non conformes et les agriculteurs.
- Accès à la descente de bateau surchargée lors des belles journées par des non-citoyens. La descente devrait être payante pour les non-résidents
- Toujours pas de développement!
- En ajoutant des barrières et bouées, ça limiterait les bateaux et cela les éloigneraient des rives et le bruit serait possiblement diminué.
- Il faut surveiller la vitesse de sea-doo au bord de l'eau.
- Respect de la protection des bandes riveraines et concertation avec les autres municipalités.
- Toutes les actions concernant le lac sont très urgentes.
- Contrôle adéquat du niveau d'eau par les barrages gérés par le gouvernement. Délestage des surplus d'eau après les pluies et non avant.
- Le lac se fait brasser beaucoup les fins de semaine, le lundi matin, l'eau du lac est sale, plein de foin et d'herbes qui se détachent du fond.
- Lavage de bateaux obligatoires, tarif pour les non-résidents pour les débarcadères à bateau.
- Advenant l'implantation d'un système de lavage de bateaux, il serait intéressant d'émettre une carte de résident donnant droit à une mise à l'eau et un lavage par an pour les résidents. Le risque de contamination vient surtout des visiteurs hors région qui fréquentent d'autres lacs. De plus si une telle mesure était implantée, un système de vignettes et de surveillance devra être mis en place.

ENTRETIEN ET APPARENCE DES MAISONS

- La maison en face du bureau de poste et celle d'à-côté, la première, c'est une maison incendiée et l'autre dont le revêtement extérieur n'est pas encore installé. Ceci déguise le village, les gens de l'extérieur font beaucoup de commentaires négatifs.
- Sur la route 112 à l'entrée du village, beaucoup de véhicules hors route sont accumulés. Cela ne donne pas une belle image de notre village.
- Que les maisons abandonnées soient entretenues, au moins les pelouses.
- Peut-être embellir le village avec des fleurs comme font plusieurs municipalités.
- Donner de l'amour à l'extérieur de la caserne de pompier car elle ne paraît vraiment pas bien.
- Au prix que nous payons pour les taxes, on devrait avoir plus de services et d'entretien du village.
- Rafraîchir le terrain de baseball il est très désuet.
- Voir à ce que la propreté de chaque maison, la finition, la peinture, la pelouse soit égale pour les règlements, pour tous.

ANIMAUX

- Ceux qui sortent leur chien la nuit pour leurs besoins naturels s'endorment et laissent le chien dehors, leur chien jappe, griffe leurs portes toute la nuit. Et eux, ils n'entendent pas car ils ont l'air climatisé qui fait du bruit. Ainsi, ils empêchent les voisins de dormir à une fréquence régulière. L'été, nous dormons la fenêtre ouverte car nous n'avons pas l'air climatisé.
- Faire un suivi adéquat quant aux chats errants qui viennent faire leurs besoins sur le terrain des autres.
- Merci pour les animaux qui seront limités à 2 chiens ou chats par habitation, c'est très urgent.
- Coq qui chante et nous réveille de bonne heure, me semble qu'il existe une loi pour nous laisser dormir.

DÉVELOPPEMENT FUTUR DE LA MUNICIPALITÉ

- J'aimerais bien un 3e lien, il y a un pont à Saint Gérard et à Disraeli, il pourrait y en avoir un vers Stratford. Il y a déjà eu une route sur la glace. Je crois qu'on nommait l'endroit « *le chemin des ours* » situé sur le chemin de la Longue-Pointe est dans la courbe prononcée. Sans blague, j'aimerais que Beaulac devienne une municipalité qui participe activement à la réserve de ciel étoilé. Alors, lors d'achat des lumières de rue et autres, on pourrait demander aux gens de diminuer l'intensité des lumières ou alors d'éclairer vers le bas.
- Il faut acquérir une bonne connaissance de la composition de la population de la municipalité, âge, situation familiale, revenu et cetera pour mieux agir.
- Créer un milieu de vie attrayant et ouvert ou il fera bon de vivre ensemble dans le respect des gens et de la nature. Favoriser l'implication citoyenne par divers projets rassembleurs, attirer et favoriser la venue de jeunes familles.
- La municipalité pourrait devenir une amie des étoiles. Diminuer la pollution lumineuse et ainsi contribuer au maintien de la réserve du ciel étoilé de l'Observatoire du Mont-Mégantic.
- En ce qui a trait aux priorités, il faut poursuivre et mener à terme dans un avenir proche la municipalisation des chemins de tolérance en minimisant les coûts visant à rendre conforme, avant le transfert de propriété. Car les coûts égalent un règlement d'emprunt.
- La première chose que l'administration doit faire, c'est se doter d'une vision de développement basée sur la richesse que possède la municipalité de Beaulac, soit le lac Aylmer. Vous devez vous orienter vers le potentiel récréotouristique : le plan d'eau, l'environnement, avec le respect des règles, les loisirs, la voie de chemin de fer qui doit devenir un parc linéaire pour les vélos, c'est une clientèle lucrative pour l'économie locale. Enfin, le développement d'une stratégie d'image de marque de la municipalité versus les services touristiques. Je demeure disponible pour échanger avec les dirigeants de la municipalité, je suis résident depuis plus de 20 ans. J'ai été conseiller à la municipalité de Victoriaville. J'ai été directeur des sports au service des loisirs, sports, vie communautaire. J'ai été créateur du grand défi de Victo. J'ai été directeur du programme Vert et Or de l'université de Sherbrooke au football.
- Soutenir les projets du milieu, développer un sentiment d'appartenance et de fierté pour Beaulac-Garthby
- Côté loisirs, en tant que retraité et ancien sportif, je déplore qu'on n'en fasse pas plus. Avec un terrain de balle mais qui ne sert pas, un centre de loisirs qui sert peu et une école sous-utilisée, l'offre est minimale. Certains sports et loisirs pour tous les âges requièrent peu de ressources. Billard ouvert, table de tennis, Badminton, mise en forme et cetera. J'en ai nommé d'autres dans

le sondage. Je conçois que le timing n'est peut-être pas là en ce moment. J'ai cru entendre que la conseillère en charge actuellement vit des moments difficiles. Cela dit, je serai prêt à démarrer, superviser une activité de tennis de table et j'irai sûrement jouer au billard en période libre. La Ligue actuelle limite la participation ouverte.

- Il y a quelques années, j'ai fait des recherches personnelles sur une réalité de nos municipalités environnantes. Des municipalités limitrophes, avec passablement les mêmes caractéristiques. C'est à dire un village, un lac peu ou pas d'usine, une école primaire, et cetera. Exemple, si je prends les municipalités suivantes Disraeli, Disraeli-village, Stratford, Coleraine, Sainte-Praxède, c'est 6 municipalités pour plus ou moins 10,000 de population, chacun a un Conseil municipal et tout ce que cela implique. Emplois multipliés, de même que les équipements, etc. À Victoriaville, la fusion avec Arthabaska et Sainte-Victoire. Résultat, il y a eu beaucoup de croissance. J'ai vécu à Drummondville, il y a eu fusion avec Saint-Charles et Saint-Nicéphore. Résultat, encore positif et surtout moins de guerres de clochers. L'Union fait la force. À ce moment, ça vaut la peine d'avoir un vrai D.G.

NOUVEAUX RÉGLEMENTS ET RÉGLEMENTS EXISTANTS MAIS NON APPLIQUÉS.

- Mettre une loi contre le fait d'attacher un animal après un quatre-roues ou un 3 roues, c'est de la cruauté animale.
- Règlement sur la hauteur des haies de cèdres. 6 pieds maximum.
- Aviser les voisins qui poussent leur neige sur le terrain du voisin quand on n'est pas là la semaine.
- Il faut alléger certaines règles municipales, par exemple 2 cabanons, selon la grandeur du terrain, il devrait y avoir des dérogations. Même chose pour la bande riveraine, quand ce n'en est même pas une, tout est compliqué ici et trop lent.
- Je voudrais être averti quelques jours avant que Hydro-Québec vient couper des branches d'arbres sur notre terrain, car ils endommagent la pelouse et les entrées de cours.
- Avoir une réglementation pour les tondeuses, il me semble que le dimanche, on devrait avoir une journée de paix. Nous avons près de chez nous 2 personnes qui ne travaillent pas mais qui tondent leur pelouse le dimanche et 2 qui ne font rien le samedi et tondent le dimanche, alors peut-être un peu de compassion pour les voisins.
- Il s'agit peut-être d'une impression, mais on en doute, que la réglementation concernant l'aménagement et la construction de bâtiments permanents en bordure du lac semblent modulables, d'un résident à l'autre. Nous avons vu des cabanons se construire à ce qui nous paraît être moins de 10 M de la bande riveraine, des aménagements de terrasse ou de descente de bateaux en pierres construites dans la bande riveraine. Pour certains, ça semble formellement interdit, alors que pour d'autres ça semble tolérer. De plus, la réglementation semble changer lorsqu'on discute avec le responsable. L'année de la construction de notre cabanon, nous avons dû le déplacer pour respecter le 7 mètres de la route, l'année suivante, une fois le cabanon terminé, les 7 mètres n'étaient plus requis puisque nous sommes situés sur un chemin privé et il semble que ce règlement ne s'y applique pas.
- Vidange fosse septique. Depuis quelques années, la municipalité à même notre compte de taxes, nous facture une vidange de fosse septique. On trouvait que cette façon de faire était une bonne

chose pour contrôler les débordements et les résidents insoucians. Nous avons cru au début de cette nouvelle mesure que la municipalité obligerait, au moins en fin de saison, le propriétaire à vider sa fosse, s'il n'avait pas eu recours à son droit annuel durant l'année. Toutefois, nous nous sommes vite rendu compte que cette mesure ne sert à rien si ce n'est à la municipalité pour faire plus d'argent. Si le propriétaire ne lui demande pas de faire vider sa fosse annuellement et si le propriétaire ne se prévaut pas de sa vidange annuelle, la municipalité empoche l'argent, donc la municipalité ne contrôle nullement la vidange des fosses septiques et n'a aucune idée si les fosses débordent. Chaque année des résidents vident la leur dans le lac. À quoi sert donc cette mesure? Nous pensons que la personne responsable du suivi de ce dossier a fermé les yeux.

COMMENTAIRES DIVERS

- Un service de réception et de suivi des plaintes des citoyens et de leur action corrective serait le bienvenu.
- Ce qui est important? Ce sont les trottoirs, les poteaux d'hydro qui sont tout croches dans le village, Remettre de beaux poteaux avec des fleurs accrochées après l'été.
- Le centre de désintoxication est très bruyant.
- Le centre de toxicomanie n'est pas rassurant et dérange le cœur du village avec leurs cris lorsqu'ils s'amusent. Leur zone de fumage devrait être derrière et non en avant. Ils dévisagent les gens qui se promènent sur la route en face.
- Bruyant et épeurant le centre de désintoxe.
- Moins cher de taxes quand nous sommes saisonniers, où on vient juste les fins de semaine. Exemple pour l'eau. Merci.
- Penser aux personnes sans ordinateur pour vos communications. Vous marquez de consulter le site internet. Mettre aussi le numéro de téléphone.
- Pour la cueillette des ordures, nous n'utilisons le service que 4 mois par année, donc le compte de taxes devrait en tenir compte pour ce service ainsi que pour les autres services.
- Le chemin Alfred n'est pas connu par ceux qui viennent nous voir et qui utilisent le GPS. Y a-t-il quelque chose à faire pour y remédier? Est-ce que les ambulanciers pourraient y venir sans perdre de temps ou les pompiers ou la police?
- On est un petit coin tranquille et on aimerait le conserver.
- Je suis retraité à faible revenu. Les paiements de taxes 4 paiements me coûtent 15% de mon revenu annuel, soit près de 700\$. 4 mois par année, Hydro téléphone, assurance, hypothèque, câble, médicaments et bien essentiels, ce qui fait que l'épicerie est nulle, alors vous devriez penser à mettre les remises à un minimum de paiement annuel. C'est un casse-tête de 4 mois d'arriver d'autant plus que beaucoup d'endroits c'est 6 mois, le minimum de paiement. S'il vous plaît, pensez-y car pour 2023 les prix s'annoncent difficiles car cela ne cesse d'augmenter partout. Et 2024 sera j'imagine encore pire avec l'évaluation triennale.
- Trottoir dangereux.
- Votre fameux attrait touristique? Avantage Disraeli et non Beaulac.
- Meilleur éclairage des chemins à l'entrée et à la sortie sur la route 112.
- Nous sommes un petit village de 1000 habitants. Alors vivons comme une petite communauté.
- Plus on dépense, plus ça coûte cher, on ne veut pas ça.

- Dans la feuille de chou du maire, Monsieur Gilles Drolet a rendu compte des résultats de l'enquête alors que la période d'enquête était en cours, bien que l'intention était d'encourager davantage de personnes à s'impliquer. Cela affecté la façon dont les gens peuvent répondre à l'enquête. Ceci est un gentil rappel que c'est quelque chose qui n'est pas fait dans la consultation publique et la recherche sur les politiques publiques. C'est la raison pour laquelle nous ne publions pas les résultats des élections avant la fermeture des bureaux de vote. Les gens veulent être du côté de la majorité sur certains types de questions. Je ne doute pas qu'un règlement sur la location des chalets soient nécessaires, mais il faudrait se poser bien d'autres questions avant d'en imposer davantage. L'accent doit être mis sur la protection du lac si les fosses septiques sont conformes, un locataire apporte-t-il une embarcation qui contribue à la détérioration de la rive? Et à la propagation des plantes aquatiques? Peut-être que les locataires ne devraient pas apporter leur bateau, surtout les motoneiges bruyants. En ce qui concerne les nuisances sonores, celles-ci doivent être gérées en appliquant des règlements sur les règles existantes ou nouvelles concernant les comportements comme les limites de décibels pour les fêtes. L'interdiction de feu d'artifice etc. Les propriétaires ont alors la responsabilité de surveiller, de contrôler le comportement des invités dans le respect des règles pour tous. Plus de données sont nécessaires pour savoir si le participant à l'enquête est réellement affecté par un bien locatif où s'il s'oppose simplement à l'idée en général, par exemple une propriété voisine. A-t-elle été louée pour des vacances à court terme où louée à un résident à l'année? La location courte durée est-elle une résidence secondaire, une résidence principale? Un résident qui loue est plus susceptible de gérer les locations pour maintenir la paix qu'un propriétaire d'entreprise ou une résidence secondaire qui a été créée pour faire du profit. Combien de propriétés éloignées de vous est une propriété locative que vous connaissez? Vous devez établir la distance en cas de dérangement. Des locataires ont-ils troublé votre tranquillité? Combien de fois par an? à quelle période de l'année? Car peut-être que les règlements ne sont nécessaires que pour l'été si personne ne fait de bruit en hiver. Quel type de dérangement? bruit le jour, bruit le soir, bruit après 23h. Feu d'artifice, musique forte? Bruit des bateaux? Alors que certaines municipalités interdisent tout simplement la location parce qu'une majorité préférerait cela, la situation est plus complexe. Le problème peut exister que sur quelques routes et la majorité des zones n'ont pas de problème. Les locataires peuvent apporter des millions de dollars supplémentaires à l'économie des communautés du lac avec presque aucun impact environnemental négatif. S'il y a 300 chalets autour du lac avec des locataires et les 1200 autres chalets sont occupés moins de la moitié du temps et qu'ils sont suffisamment espacés, combien de personnes sont réellement touchées? Il y a un réel danger à gonfler ce problème là où il n'y en a pas où très rarement.